Commune d'Ors

Etude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie Janvier 2001







DOCUMENT DE TRAVAIL

Introduction

La première partie de ce document est la synthèse d'une analyse partagée de l'environnement d'Ors ; il s'agit d'une analyse partagée avec l'équipe municipale, les habitants et les différents partenaires ou acteurs sur le territoire communal (Conseil Général, Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, EDF, Office National des Forêts, Direction Départementale de l'Equipement, ...). Dans cette première partie, une synthèse des connaissances acquises est réalisée (synthèse des études existantes et de différents documents).

Dans une deuxième partie, différents scénarii sont proposés pour imaginer la commune d'Ors de demain ; ces derniers font partie d'un plan communal d'actions ; ainsi, une cohérence existe entre les différents aménagements proposés sur le territoire communal. Une stratégie d'aménagement est ainsi mise en place de même qu'un programme pluriannuel d'actions.

L'étude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie doit pouvoir servir de base à la concertation entre la commune et les différents partenaires. Il s'agit d'un document de références.

Sommaire

Analyse objective

Entre Cambrai et Avesnes sur Helpes Une commune à la charnière de deux paysages Un village dans une vallée Une couverture boisée qui identifie la richesse écologique de la commune

mune
Diversité et richesse écologique

Un village bien accessible par la RD 160 Evolution de la trame viaire Evolution de l'habitat Le POS

Analyse sensible

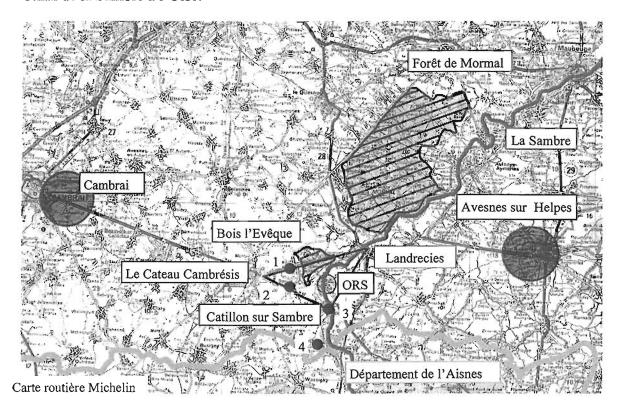
Une commune au territoire compartimenté La forêt de Bois l'Evêque Un bandeau étroit de champs ouverts Un village au caractère rural Séquences du canal de la Sambre à l'Oise Le donjon Le bocage

Programme pluriannuel d'actions

ANALYSE

Entre Cambrai et Avesnes sur Helpes

Pratiquement à mi-chemin entre Cambrai et Avesnes sur Helpes, la commune d'Ors se trouve aux portes du département du Nord ; elle est adossée au bois l'Evêque et se localise entre la forêt de Mormal et la forêt du département de l'Aisne au Sud ; elle se situe au milieu du triangle formé par Le Cateau, Landrecies et Catillon et elle est traversée par le Canal de la Sambre à l'Oise.



Ors fait partie de la Communauté de Communes de Haute-Sambre-Bois l'Evêque avec Bazuel (2), Pommeroeuil (1), Rejet de Beaulieu (4) et Catillon sur Sambre (3). Cette Communauté de Communes travaille sur l'environnement, le ramassage des Ordures Ménagères, les repas à domicile et la coordination entre les centres scolaires et les centres aérés.

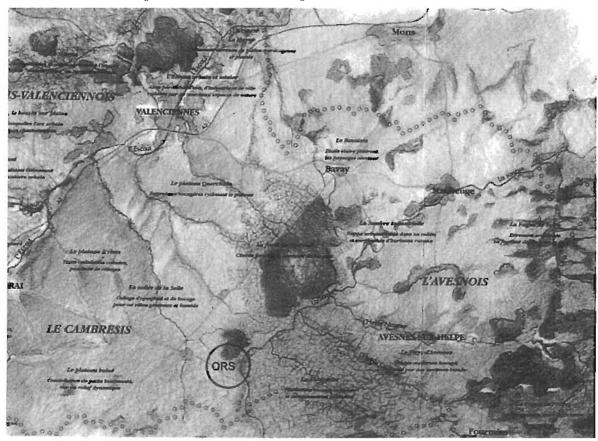
Ors se localise dans le bassin de vie de Le Cateau : « plus qu'un territoire administratif, le Catésis est une entité historique. En effet, jusqu'à la révolution, c'était un gouvernement autonome structuré en fonction de la défense, de la desserte et de l'administration de la ville forte du Cateau. La défense de cette ville ne dépendait pas seulement de ses remparts. Elle était protégée au Sud, par les forêts de l'Aisne et à l'Est par les marais de la Sambre et la forêt du Bois l'Evêque qui formaient une frontière puissante défendue par la place forte de Landrecies. »

Le bassin de vie de Le Cateau compte 14 communes et 17 905 habitants. Le Cateau est la commune pôle pourvue en équipements (collèges, lycées, laboratoires d'analyses médicales, supermarchés, ...) et elle est entourée de communes rurales. La population du bassin de vie diminue exceptée la population de Ors. Pour faire face aux problèmes socio-économiques ; les élus du Canton du Cateau se sont regroupés pour mettre en place un Contrat de Développement Rural du Catésis. Ce contrat a pour but : la préservation et la valorisation de l'environnement; l'optimisation de l'offre sociale et culturelle ; l'amélioration de l'habitat; l'adaptation de la formation.



Une commune à la charnière de deux paysages

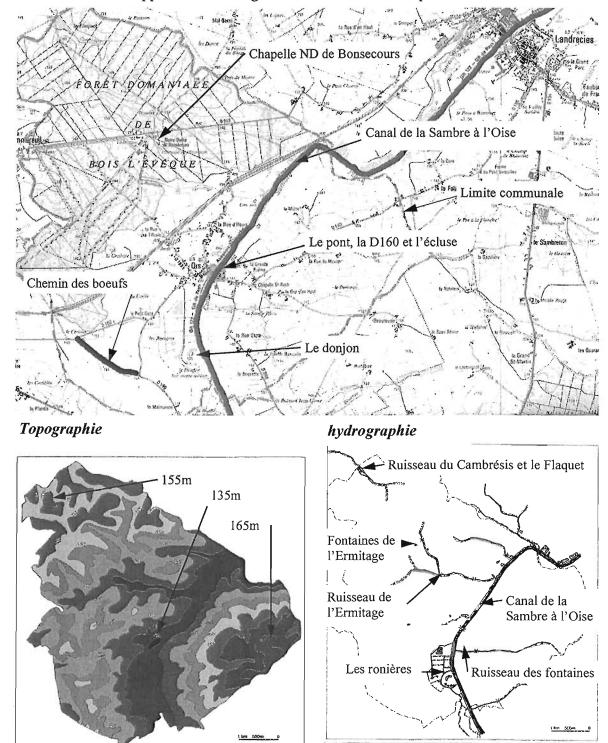
La commune d'Ors est située entre deux unités paysagères : le Cambrésis et l'Avesnois. Alors que le Cambrésis offre un paysage de grands champs ouverts, l'Avesnois se cache derrière un réseau de haies de charmilles. La limite entre ces deux paysages est clairement visible sur le territoire communal : le long du chemin des bœufs. La carte cidessous, extraite de la carte des paysages du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement du Nord, permet de se rendre compte de cette articulation.



Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

Un village dans une vallée

La commune d'Ors s'étend entre deux points hauts entre lesquels coule le canal reliant la Sambre à l'Oise. Ce canal passe en remblai sur une grande partie de la commune (aux abords du donjon) puis au niveau du sol (après l'écluse). Le canal représente ainsi une barrière entre les deux parties du village. Cependant, celui-ci ne semble pas gêner la vie quotidienne des habitants grâce à la présence du pont sur la départementale 160, axe de développement du village. Seules les continuités piétonnes s'en trouvent af-

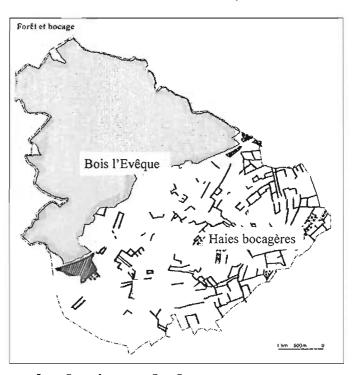


Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

Une couverture boisée ...

La commune d'Ors est couverte dans sa partie Nord de la forêt de Bois l'Evêque. Bien qu'interdite en certains points du fait de la base militaire de l'ETAMAT, la forêt est un lieu fortement attractif pour la population depuis longtemps. La chapelle Notre Dame de Bonsecours a été bâtie en 1900.

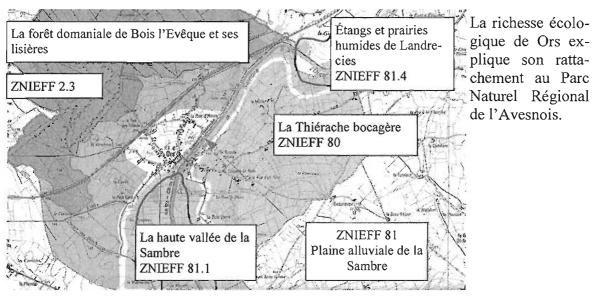
En plus de la forêt, le territoire communal est parcouru par un réseau de haies bocagères assez dense sur la rive Sud du canal mais qui tend à disparaître sur la rive Nord.



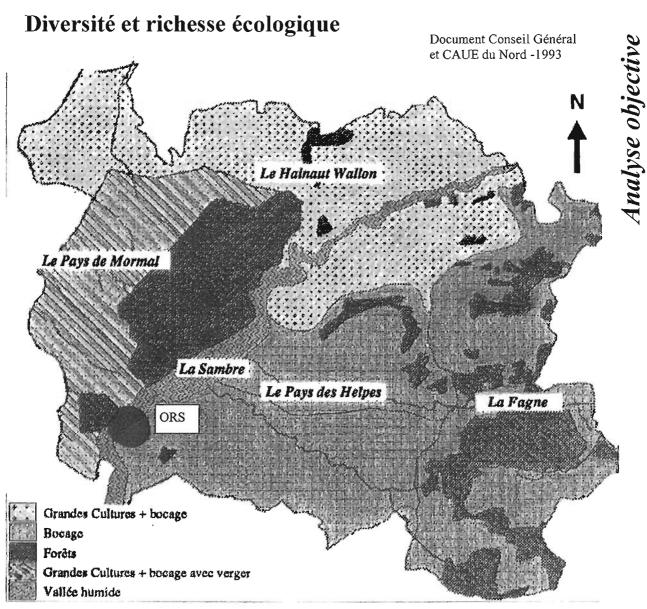
... qui identifie la richesse écologique de la commune.

La diversité et la richesse des milieux naturels et des paysages à Ors sont générées par sa situation charnière entre Cambrésis et Avesnois. Plusieurs études ont été réalisées sur le secteur et elles attestent de cette richesse. Suite à ces études, un inventaire des Z.N.I.E.F.F. (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) a été réalisé entre 1984 et 1991 sous l'autorité du Conseil Scientifique de l'Environnement du Nord-Pas-de-Calais sollicitée par le ministère de l'environnement. Cet inventaire s'appuie sur la particularité des milieux de vie ainsi que sur la diversité et la rareté de la flore, de la faune et des biotopes.

La quasi-totalité du territoire communal d'Ors est identifiée comme une ZNIEFF. On se trouve à l'intersection de trois grands ensembles écologiques : la ZNIEFF 02 du complexe écologique de la forêt de Mormal et des zones bocagères associées, la ZNIEFF 0080 de la Thiérache bocagère et la ZNIEFF 0081 de la plaine alluviale de la Sambre en amont de Bachant.



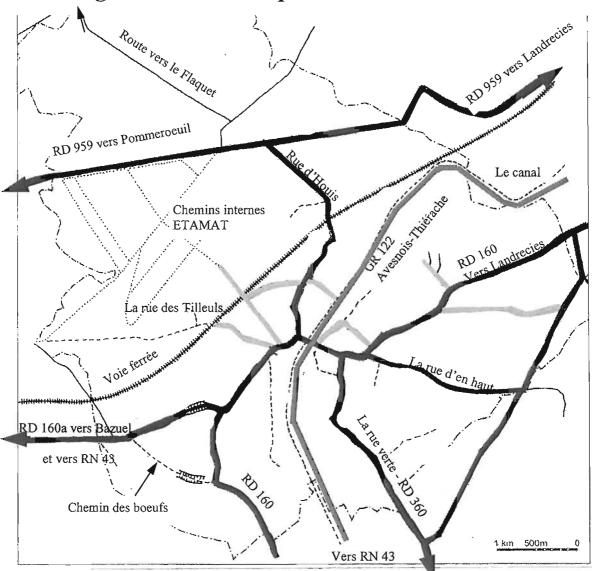
Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.



CAP	ACTE	DISTIC	MIFS	FCOI	OGIC	MIFS

CARACTERISTICIOES ECOEGOIGUES									
Pays	Climat	Orographie	Géologie	Sol	Végétation				
La Fagne	+ 800 mm	+ 180 m	Schiste et grès	Sol d'altération assez humide	Chène pédonculé Chêne rouvre Hêtre - Charme				
Le Pays des Helpes	700-800 mm	120-180 m	Marne crayeuse	Couche épaisse de limon argilo-sa- bleux	Typiquemen) bocager				
Le Pays de Mormal	700-800 mm	120-180 m	Marne crayeuse	timon argileux épais sol froid et humide	Chêne- Hêtre Charme + bocager avec vergers				
La Vallée de La Sambre	700-800 mm	135 m en amont 120 m en aval	Marne argileuse	Couche épaisse alluvions argilo-sa- bleuses	Prairies humides Zones marécageuss élangs				
Le Hainaut Wallon	700-800 mm	120-180 m	Sable d'Ostricourt et argile sableuse Marne crayeuse	Limon sur sable Limon sur argile	Terrain de culture semi-bocager				

Un village bien accessible par la RD 160



Ors est coupée en trois secteurs distincts par une voie ferrée et le canal de liaison de la Sambre à l'Oise. Ces deux obstacles majeurs ne se franchissent qu'en un nombre limité de passages : un pont et trois passages à niveau.

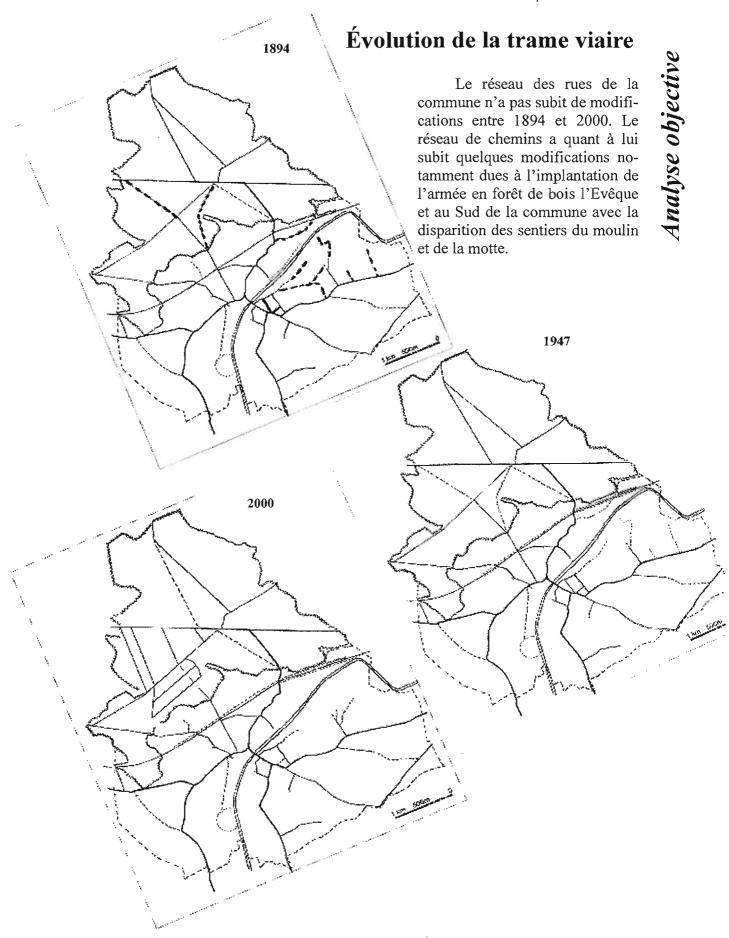
Le village s'étend le long des axes routiers (RD 160 et la rue d'Houis) afin de ne pas être gêné par ces obstacles. Le pont unique au dessus du canal est un point de passage central de la commune.

Le centre-bourg, bien qu'il soit à l'écart du grand flux routier de la RN 43, reste bien accessible ; cette accessibilité se fait par la RD 160 qui relie Le Cateau à Landrecies.



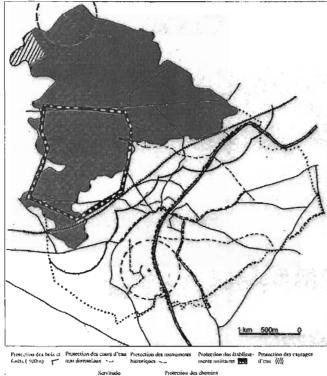


Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.



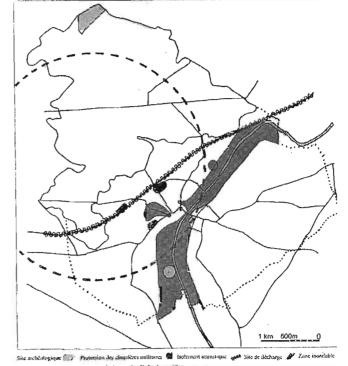
Analyse objective



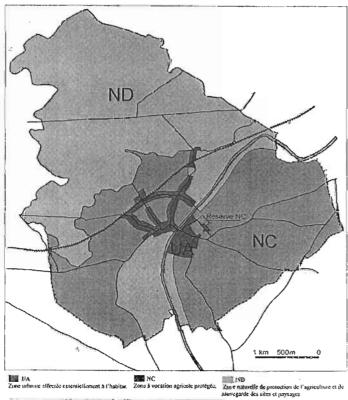


Le POS

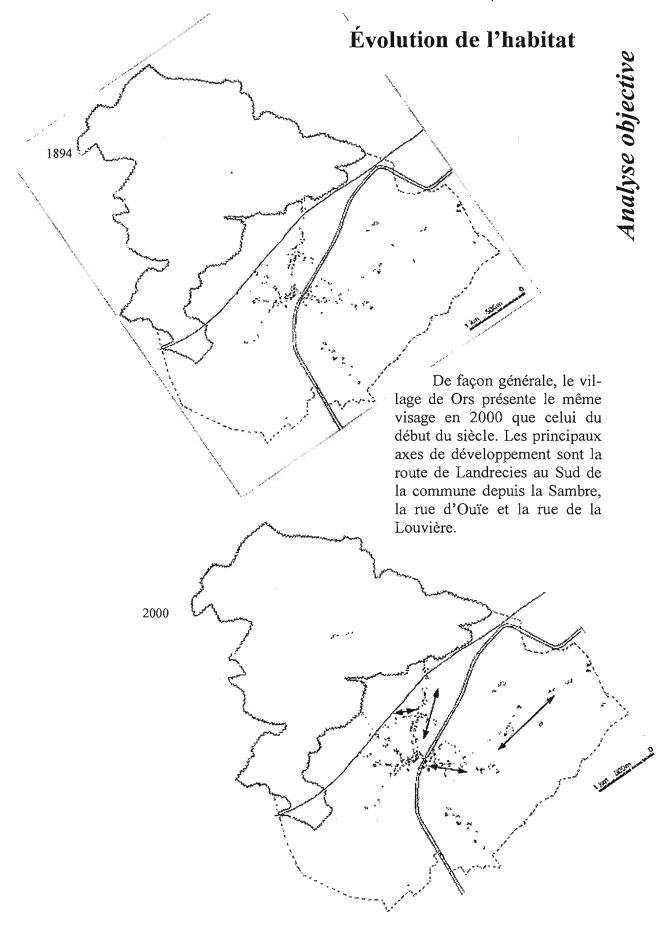
Obligations diverses



Plan d'Occupation des Sols

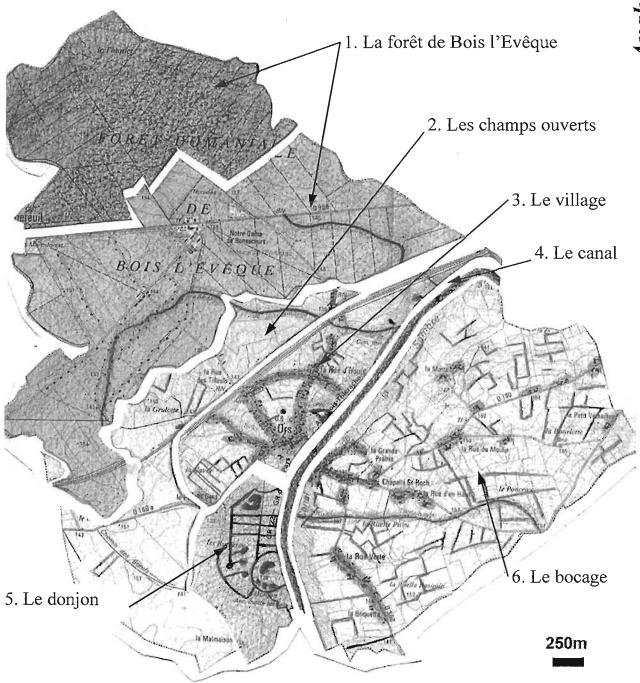


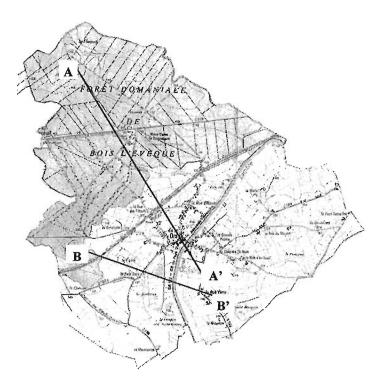
Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.



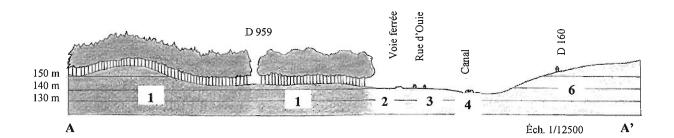
Une commune au territoire compartimenté

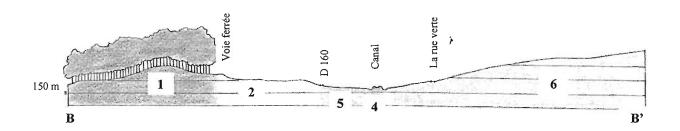
Le territoire communal peut se découper en six bandes orientées Ouest-Est, parallèlement au canal de la Sambre. La carte ci-dessous reprend les différents secteurs de la commune.

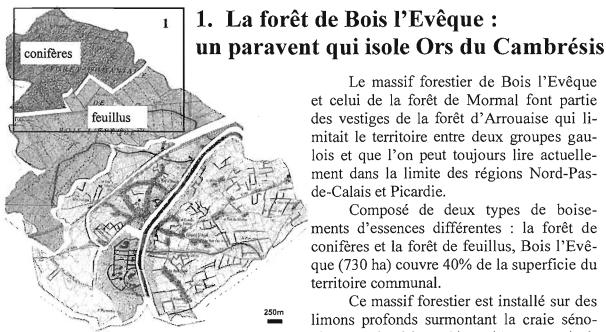




Chacun des six secteurs possède des caractéristiques propres qu'il est nécessaire de préserver et de mettre en valeur. Les coupes ci-dessous permettent de distinguer les différents secteurs. A chaque secteur correspondent des caractéristiques particulières.







Le massif forestier de Bois l'Evêque et celui de la forêt de Mormal font partie des vestiges de la forêt d'Arrouaise qui limitait le territoire entre deux groupes gaulois et que l'on peut toujours lire actuellement dans la limite des régions Nord-Pasde-Calais et Picardie.

Composé de deux types de boisements d'essences différentes : la forêt de conifères et la forêt de feuillus, Bois l'Evêque (730 ha) couvre 40% de la superficie du territoire communal.

Ce massif forestier est installé sur des limons profonds surmontant la craie sénonienne et le chêne pédonculé y est majori-

taire.

La forêt de Bois l'Evêque est un poumon vert qui attire les populations avoisinantes dans un département très peu boisé; il s'agit en fait d'un pôle attractif pour la promenade, la détente et les loisirs. Une large partie du territoire forestier est cependant inaccessible aux promeneurs : c'est la base de l'ETAMAT (lieu de dépôt de munitions de l'armée française) qui déménagera prochainement. Cette base militaire coupe aussi les chemins historiques qui reliaient Ors à Pommereuil.

Aussi, il existe des conflits d'usages entre les chasseurs et les promeneurs. Le Bois l'Evêque est chassé de fin octobre au mois de février, les samedi, dimanche et jours fériés. C'est une chasse aux gros gibiers (chevreuils et sangliers) qui nécessite la fermeture des parcelles chassées (tir de balles).

Au Nord du massif forestier, on trouve l'étang du Flaquet (un aménagement de 7 ha). Cet étang forestier a été creusé et aménagé sur le ruisseau du Cambrésis. Aujourd-'hui, sa fréquentation est saturée (c'est un lieu de rencontre très prisé par les personnes âgées des environs). Le Conseil Général du Nord participe actuellement à l'aménagement d'un parking (agrandissement du parking actuel qui pourra recevoir 25 places et création d'un nouveau parking de 10 places le long de la route et intégré dans la lisière forestière), à la réfection du chemin périphérique, au curage de l'étang (modelage des dépôts et ensemencement) et à la création d'une aire d'accueil pour le public (mise en place d'un kiosque d'accueil, de bancs, de barrières empêchant le passage des voitures sur la route du Flaquet et permettant parcontre le passage des personnes à mobilité réduite, des poussettes et des vélos). Le Flaquet est un endroit historique puisqu'on y trouve un polissoir : grosse pierre de grès servant à aiguiser les outils, il y a 6000 à 8000 ans (Monument Historique Inscrit).

Depuis Ors, on accédait autrefois au Flaquet par la voie forestière du même nom. Jusqu'en 1996, on autorisait sur cette voie la circulation motorisée à tout public. Aujourd-'hui, cette route est barrée à la circulation automobile et les habitants de Ors sont frustrés de ne plus pouvoir accéder à cette partie de territoire qui semble davantage exister au bénéfice des habitants de Pommeroeuil. De plus, en tant de chasse, cette voie forestière n'est même pas praticable à pieds.

La forêt de bois l'Evêque a été détruite par une tornade, il y a plus de 20 ans ; elle a été reboisée en résineux : Epicéas communs, Epicéas de Sika, ... Seule la partie Est est restée sous la forme naturelle : Chênaie-Frênaie.

Les plantations monospécifiques de conifères sont à l'origine d'une biodiversité très faible. La poursuite de leur développement mettrait en jeu les qualités biologiques et écologiques du périmètre.





La forêt dégage une atmosphère particulière due à la densité des troncs, l'ombre du couvert végétal, la présence de l'eau et aux odeurs caractéristiques exhalées.

On trouve aussi, au sein du massif forestier, un certain nombre de bâtiments ayant une forte charge historique : la chapelle ND de Bonsecours (patrimoine cultuel et Monument Historique Inscrit), les fontaines de l'Ermitage, deux maisons forestières et des tours dépendant de la base militaire (patrimoine architectural).

La chapelle ND de Bonsecours est le but d'un pèlerinage annuel. On y célèbre un office en pleine forêt. On y trouve quelques bancs. Les fontaines de l'Ermitage, quant à elles, sont quasiment à l'abandon. On ne voit plus que la maçonnerie entourant la fontaine. Cependant, cela donne un certain cachet à ce lieu.

La maison forestière, à proximité de l'entrée de la base militaire, est célèbre pour avoir été le lieu où le poète anglais Wilfried Owen a écrit, durant la première guerre mondiale, la dernière lettre à sa mère : « letter from the smoky cellar of the forest's house ». C'est un lieu de visite très fréquenté par les touristes anglais venus se pencher sur les traces du poète. Cependant, rien n'est fait pour retenir et/ou intéresser ces visiteurs.

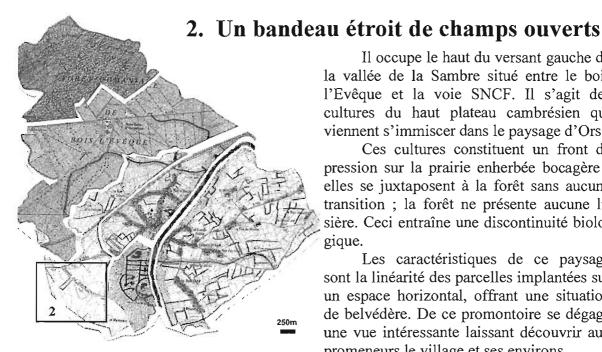




Au coeur de la forêt, la source de l'Ermitage ... et la chapelle ND de Bonsecours.

Les enjeux:

- La préservation et la mise en valeur de la forêt qui a une fonction déterminante d'équilibre de la qualité atmosphérique du secteur. La région a besoin des forêts pour la qualité de la vie.
- La mise en valeur des circuits de promenade. Actuellement, il n'existe pas de parcours initiatique invitant à la découverte de la forêt et de ses richesses, ni de sentiers d'interprétation invitant le promeneur à observer de manière plus attentionnée le milieu qu'il traverse.
- La mise en valeur du patrimoine bâti au sein du massif forestier (chapelle ND de Bonsecours, sources, maisons forestières, tours, ...). Celui-ci a une renommée qui dépasse largement le territoire communal.
- Une réflexion sur l'éventuel remplacement des conifères
- L'accès au Flaquet quelque soit la période chasse.
- Le devenir du site ETAMAT : un rôle à jouer pour le développement touristique de la commune.
- La coordination des usages et des pratiques au sein de la forêt.



Il occupe le haut du versant gauche de la vallée de la Sambre situé entre le bois l'Evêque et la voie SNCF. Il s'agit des cultures du haut plateau cambrésien qui viennent s'immiscer dans le paysage d'Ors.

Ces cultures constituent un front de pression sur la prairie enherbée bocagère; elles se juxtaposent à la forêt sans aucune transition; la forêt ne présente aucune lisière. Ceci entraîne une discontinuité biologique.

Les caractéristiques de ce paysage sont la linéarité des parcelles implantées sur un espace horizontal, offrant une situation de belvédère. De ce promontoire se dégage une vue intéressante laissant découvrir aux promeneurs le village et ses environs.

Les enjeux:

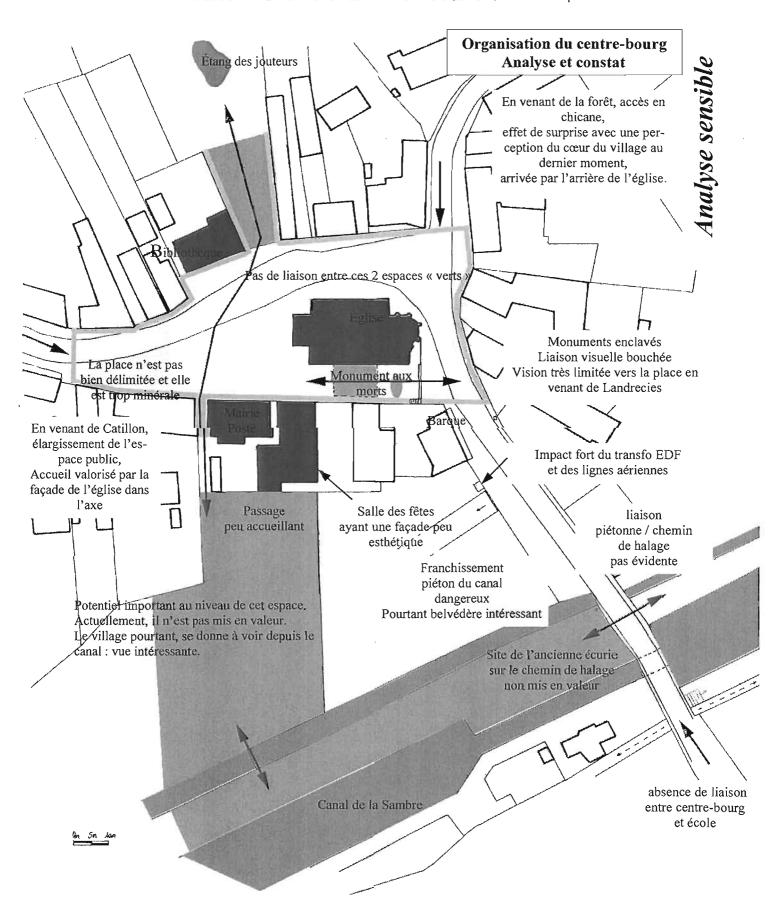
- La préservation du caractère de transition de cette zone tampon et la limitation de son extension au détriment du bocage.
- La mise en valeur de la situation belvédère de ce bandeau étroit de champs ouverts.





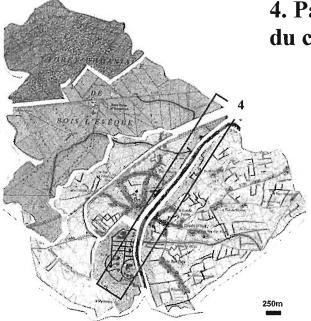
Enjeux:

- La préservation de l'identité architecturale du village.
- Le respect du patrimoine architectural existant et du savoir-faire.
- La mise en valeur du petit patrimoine tels que les puits, chapelles et oratoires.
- La limitation de l'utilisation de revêtement minéral comme l'enrobé ou le bitume pour les espaces publics (trottoirs et places).
- L'ouverture du centre-bourg sur la campagne environnante.
- La valorisation des équipements publics et le renforcement de leur lisibilité.



4. Paysage linéaire et séquences du canal de la Sambre à l'Oise

Le canal coupe le territoire communal en deux, séparant le centre-bourg du bocage avesnois. Un chemin de grande randonnée permet le passage le long du chemin de halage. Cette promenade offre deux types de points de vue complètement différents sur la commune. Dans la partie Sud, le canal est en remblai au dessus du niveau des terres ;se promener le long du chemin de halage offre une vue dégagée sur le bocage d'un côté et le donjon de l'autre. Dans sa partie Nord, le canal est au niveau du sol, la vue est moins ouverte, le promeneur est dans le bocage. Entre les deux, on trouve une écluse et le pont qui permet de franchir le canal.





Au Nord, vue sur des espaces trop jardinés artificiels (1) et sur d'autres plus pittoresques et respectueux de l'environnement... (2)

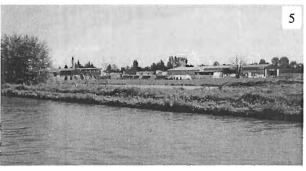


Une vue imprenable depuis le pont de l'écluse...
(3)



Au Sud, vue sur la cimenterie Dufour (5) et vue sur le bocage dominé ... (4)

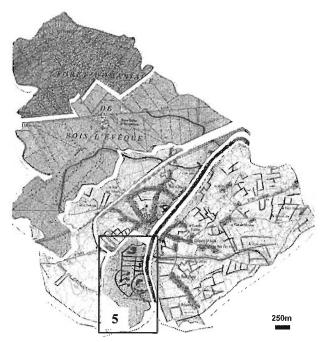




Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

Les enjeux:

- La mise en scène de la commune depuis le canal et le développement du tourisme fluvial (donner l'envie de s'arrêter à Ors).
- La mise en valeur d'un vocabulaire végétal identifiant le canal.
- Le valorisation de la diversité des paysages depuis le chemin de halage.
- L'interdiction des drainages et autres aménagements qui entraînent une baisse notable du niveau de la nappe d'eau et un assèchement de la vallée de la Sambre.



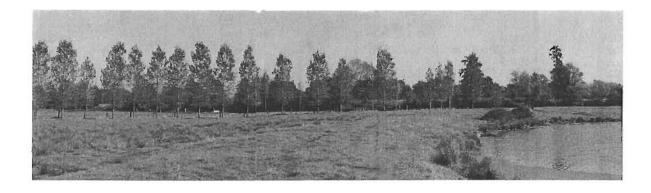
5. Le donjon

Le lieu-dit du donjon est une ancienne motte féodale. Il ne subsiste pas de document permettant de savoir quelle forme avait cette motte féodale. Cependant Jules Delva décrit la forteresse de la Malmaison telle qu'elle était en 1255 : elle était entourée de trois enceintes : la première en bois, les deux suivantes en silex agglomérés de mortier et protégées par de gros blocs de grès rectangulaires.

Aujourd'hui, il ne subsiste qu'un double système de douves entourant une butte centrale. Le rachat et la segmentation du lieu ainsi que les usages de chasse rendent cet endroit méconnaissable. Il a cependant conservé une richesse biologique extraordinaire. Une simple promenade au printemps au milieu des Ronières suffit à s'en convaincre. Ce lieu est d'ailleurs classé par la DIREN (DIrection Régional de l'Environnement) comme ZNIEFF n°0081-001. Il se compose de prairies humides bocagères ; ce sont des espaces qui ont peu de valeur pour l'exploitant car ils sont périodiquement inondés ; on trouve quelques peupleraies qui tendent à se développer au détriment des prairies progressivement inondées. Le val de Sambre est un axe privilégié de migration emprunté par l'avifaune sauvage (canard pillet, oie cendrée, bécasse, ...).

Le fait que les terrains soient privés rend impossible la visite de cet endroit. Le seul accès est une parcelle particulièrement allongée, empruntée par des engins agricoles. Le chemin n'ayant pas été aménagé, des ornières se sont creusées et rendent l'accès au donjon impossible autrement qu'à pieds.

Enfin, les lieux ont été aménagés par leurs propriétaires sans souci particulier pour l'équilibre écologique du site. Les premières haies de thuyas sont en train d'apparaître au détriment d'essences plus adaptées aux conditions de sol et historiquement liées au site (Saules et Frênes menés en têtard par exemple).



Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

Le secteur du donjon correspond à la plaine alluviale de la Sambre. A l'origine, cette zone marécageuse était considérée, avec la forêt et la place forte de Landrecies comme une défense naturelle de la ville de Le Cateau, défense qui a été renforcée par la construction d'une forteresse au lieu-dit de Malmaison.

LES MOTTES FEODALES

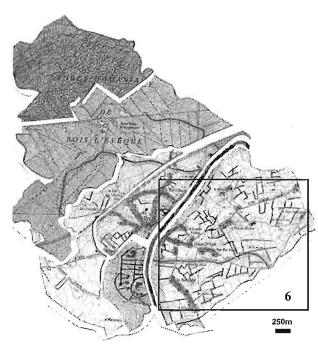


Une motte féodale est un édifice de terre surmonté d'une construction fortifiée attestant le pouvoir des seigneurs nobles au Moyen Âge.

Le château à motte est toujours composé d'un monticule artificiel ou naturel retaillé, et d'une tour en bois (donjon). Le plus souvent, une enceinte circulaire autour de la motte isole une basse-cour, et des fossés remplis d'eau entourent le donjon et d'autres bâtiments.

Enjeux:

- La révélation de l'existence du site et de sa particularité.
- La mise en valeur de sa richesse floristique et faunistique.
- L'arrêt des modifications du site.



6. Le bocage

La partie Est du village a gardé son visage historique : le bocage avesnois.

On distingue deux types de bocage.

Sur la rive gauche de la Sambre, il s'agit d'un bocage ouvert ; celui-ci est caractérisé par de grandes parcelles où les haies sont souvent basses et taillées ; c'est au niveau de ce secteur que l'on rencontre souvent des enclaves de terres agricoles.

Sur la rive droite de la Sambre, il s'agit d'un bocage à maille serrée ; il se caractérise par un réseau de haies denses, variées (hautes, basses ou mixtes). Ce type de bocage à dominance de prairies où l'on rencontre quelques vergers de pommiers est le domaine de l'élevage.

Les haies sont d'une richesse biologique importante : on y trouve principalement des aubépines et des charmilles mais aussi des plantes plus rares comme le houblon ou le houx.

Deux ruisseaux dévalent les pentes vers le contre-fossé du canal mais rien ne les valorise ; ils ne sont pas lisibles dans le paysage.

L'habitat est dispersé dans le bocage, il s'agit souvent de grandes fermes au carré.

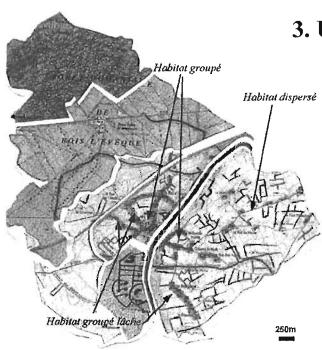




Le territoire de Ors est recouvert en majeure partie de prairies bocagères ; pour maintenir ces dernières, il n'y a pas eu de remembrement.

Enjeux:

- Le maintien des haies pour leur valeur patrimoniale (elles participent fortement à l'identité paysagère de la commune) et pour leur valeur écologique (elles constituent un abri pour la faune).
- La pérennisation d'un savoir-faire.



3. Un village au caractère rural

Organisation du bâti

Le village d'Ors possède trois formes d'organisations du bâti sur son territoire.

A l'Est de la Sambre un habitat dispersé en bordure de la route de Landrecies, composé principalement de fermes ou d'anciennes maisons liées à une exploitation, A l'Ouest de la Sambre un habitat groupé principalement autour de la place, le long de la rue d'Arche, de la rue d'Ouie et de la rue de la Verte Vallée.

A l'Est et à l'Ouest un habitat groupé lâche principalement rue Verte, rue de la Gare et rue de Le Cateau.

Implantation du bâti

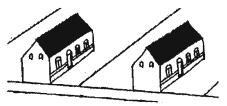
Le village offre sur son territoire deux grands types d'implantations du bâti par rapport à la route

En continuité, par une implantation parallèle à la route c'est le cas notamment de la rue d'Arche

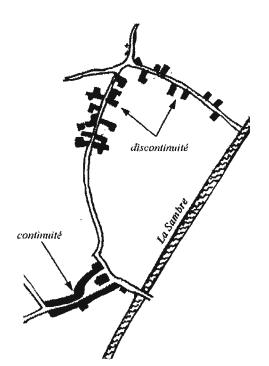
En discontinuité, par une implantation perpendiculaire à la route c'est le cas d'une partie de la rue d'Ouïe et de la rue de la Verte Vallée.



Continuité Habitat en front à rue Façade parallèle à la voirie



Discontinuité Habitat à pignon sur rue Façade perpendiculaire à la voirie



Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

Relations Bâti/espace public

A l'intérieur de ces deux types d'implantations on peut distinguer trois cas de figures de relation : bâti/espace public

En alignement sur rue

L'habitat est implanté directement le long du trottoir qui marque le passage public/privé.

La façade accompagne la lisibilité et la cohérence de l'espace public.



En recul avec espace privatif sur rue

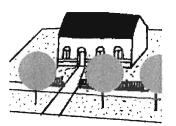
Dans ce dispositif, la façade ne joue pas ce rôle de lisibilité et de cohérence de l'espace public, ce rôle est dévolu à l'espace jardinet tant que les éléments de clôture ne masquent pas totalement les vues sur le privé.



Recul avec privatif sur ruc

En recul avec espace public sur rue

Dans ce troisième cas de figure c'est l'espace public qui structure la rue. L'espace privé est visuellement atténué (en deuxième plan).



Recul avec espace public sur rue

Le cadre bâti d'Ors

Il est constitué principalement d'un petit habitat ancien (Rez de Chaussée + combles) duquel émerge çà et là des constructions plus importantes, fermes et granges, mairie, église, école, gare, maison de notable, et où se distinguent également des constructions plus récentes, pavillons, habitat jumelé.

La Mairie



« Les mairies sont bien souvent d'anciennes maisons rurales ou des maisons de notables réinvesties. La troisième république inventa la forme de la mairie moderne et républicaine à façade composée autour du motif central d'un balcon porte-drapeau entre baies symétriques. Dans les communes rurales, la mairie est souvent un édifice mixte » qui assemble à Ors la mairie et la poste

L'école

"La normalisation de la salle de classe intervient avec la III~ République et notamment à travers des lois, décrets, arrêtés et circulaires établis entre 1878 et 1887. Un poêle, une estrade, un tableau noir, une intensité d'éclairage par de hautes fenêtres et des dimensions compatibles avec l'acuité visuelle des élèves et l'énergie vocale du maître, sont quelques-

uns des paramètres qui façonnent le lieu. En complément de la salle de classe, un couloir avec ses portemanteaux, un préau, une cour de récréation, des urinoirs et des "privés", le logement de l'instituteur, parfois doublé par le logement de l'institutrice, s'assemblent pour composer l'école, premier édifice entièrement normé par une administration."

La gare



« La Compagnie des Chemins de Fer du Nord à systématiquement édifié, dès le début du XIX siècle, des gares en briques et parfois à ossature métallique. Ces constructions se divisent entre un bâtiment central contenant guichet, salle d'attente et logement du chef de gare à l'étage, et des bâtiments accolés pour le bureau du chef de gare d'un côté et la remise des marchandises de l'autre. Le soin d'architecture et de décoration se porte

autour du nom de la ville et dans l'aménagement du quai. »

Écluse et maison d'éclusier

« Plus qu'un ouvrage d'art et q'un bâtiment, il s'agit d'un site construit pour permettre le franchissement d'un seuil sur un cours d'eau. Les écluses construites en matériaux robustes et généreux, arborent un abondant accastillage qui caractérise le lieu : balustrade, bitte d'amarrage, volant pour l'ouverture des portes, voire passerelle métallique pour faciliter le passage des piétons. La maison de l'éclusier, issue d'une conception mo-

dèle, est un autre élément considérable du site. Construite sur terre plein, dans les matériaux du pays, elle abrite la vie d'une famille; un four à pain, un jardin potager, un verger, une basse-cour viennent entourer cette petite maison à façade ordonnée. »

Maison de garde



« Les gardes forestiers, gardes-barrière, éclusiers ont été parmi les premiers métiers à disposer d'un logement selon leur état. Issues du type de la maison élémentaire, ces constructions furent normalisées au XIX siècle, pour suivre notamment les grands travaux d'infrastructures. On peut y remarquer la double influence d'une pensée technique et rationnelle et le goût pour une architecture de pays. »

Ferme élémentaire



« Ces fermes sont en général à pignon sur rue et organisées en un seul bâtiment rectangulaire ou en L pour l'habitation et les bâtiments d'exploitation. ... En Hainaut, elles sont construites en maçonnerie de briques avec quelques reliefs sous chéneau, des encadrements de baies et des chaînages de pierre blanche ou de pierre bleue. »

Maison de journalier

« Ce sont les maisons des ouvriers agricoles composées d'une maison élémentaire prolongée par une partie réservée aux animaux. ... En Hainaut, leurs principales caractéristiques sont un corps de bâtiment long et bas construit à pignon sur rue, une toiture à deux pentes couverte de tuiles ou d'ardoises, une maçonneries de brique avec quelques reliefs sous le ché-

neau, des encadrements de baies et des chaînages de pierre blanche ou de pierre bleue. La porte d'entrée ouvre sur une salle, pièce principale de la vie du logis. »

Autres formes d'habitat











Le pavillonnaim

L'habitat jumelé

La volumétrie

Le bâti d'Ors présente une certaine homogénéité du point de vue des volumes construits. Pour l'essentiel il s'agit d'un petit habitat rural composé d'un Rez de chaussée + comble couvert d'une toiture à deux pentes et de composition de façade fort simple. C'est le cas des fermes élémentaires et maisons de journalier.

On rencontre également un habitat en Rez de chaussée + combles aménagés. Des lucarnes de toit éclairent les combles et participent aussi à la composition de la façade de l'ensemble de l'habitation. La toiture est souvent à deux pentes avec ou non une rehausse (encuvement) de brique, ou cas plus rare sur la commune, possède un brisis (pente coupée).

La forme Rez de chaussée + étage + combles aménagés ou non est visible à travers différents type de constructions

- édifices institutionnels tels que la Mairie, l'école, la maison forestière, la gare,
- habitations « maison de ville » sur la place, habitations de la reconstructions rue d'Arche ou encore habitat jumelé rue de la Louvière.

Les matériaux

Au même titre que les volumes, les matériaux de construction soulignent l'identité d'une architecture dans son territoire.

Parce qu'ils étaient directement issus du sol local, les matériaux traditionnels donnaient à la construction une enveloppe naturelle en continuation du paysage. Les matériaux créaient une grande unité entre les bâtiments même dissemblables. Ils appartenaient à la même communauté.

La brique et la pierre sont les principaux matériaux de maçonnerie utilisés pour l'édification des habitations.

L'usage de la pierre s'est limité au fil du temps aux soubassements, aux chaînages, moulurations, appuis, linteaux et disparaît complètement des constructions récentes.

L'usage de la brique s'est quant à lui intensifié pour ne plus représenter, pour les constructions récentes, que le matériau unique.

La tuile et l'ardoise sont les deux matériaux de couverture

Les détails et modénatures

Lucarnes A deux pentes, avec auvent circulaire en zinc ouvragé









Détails de corniches en brique en terminaison de murs gouttereaux







Percements

Linteau cintré en brique avec alternance de pierre, trait de brique en relief sur mur peint, contraste briques cuites et briques surcuites







Deux ensembles bâtis cohérents sont à remarquer sur Ors :

Le centre de la commune avec sont front bâti continu en alignement sur l'espace public (place et rue d'Arche),

La Rue d'Ouie en partie et la rue de la Verte Vallée avec son front bâti en discontinuité et perpendiculairement à la rue. Sur ce secteur un certain nombre de terrain sont susceptibles d'être vendus. Les construction récentes édifiées viennent en rupture avec les constructions anciennes, dans leur mode d'implantation. Une attention particulière sera à porter sur la qualité des futures constructions afin qu'elles s'incèrent au mieux dans le tissu existant.

L'analyse montre que le village d'Ors est sous la double influence du Cambrésis et de l'Avesnois, sans qu'aucune des deux ne prennent le pas sur l'autre. Çà et là, une organisation, une implantation, des matériaux, des volumes de toitures, des détails de lucarnes ou autre modénature peuvent permettre d'identifier une appartenance relative à l'une ou l'autre référence mais, ce sont souvent, à l'échelle de la commune des choses très ténues.

Les actions à l'échelle communale (1)

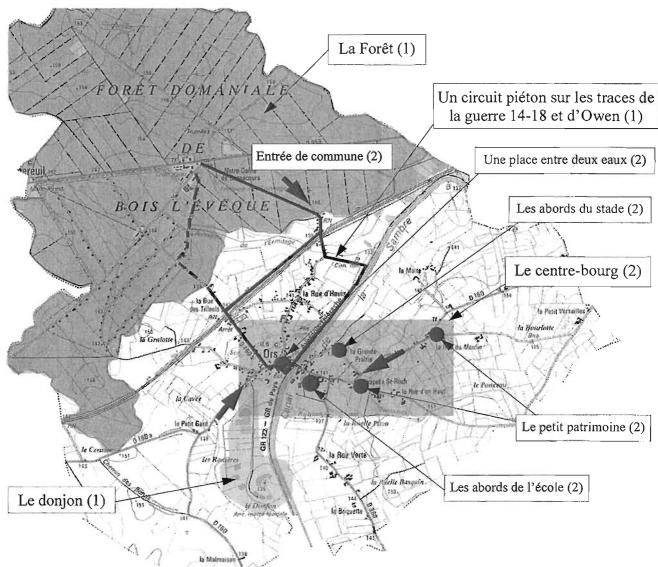
Elles comprennent la valorisation des pôles attractifs que sont la forêt (comprenant l'étang du Flaquet, le polissoir, la chapelle ND de Bonsecours, les sources de l'hermitage, le site de l'ETAMAT, ...), le donjon pour sa valeur écologique et pour l'histoire qu'il raconte, et les sites liés à la guerre 1914-18 et à Owen, un illustre personnage qui fait parler de la commune depuis l'Angleterre (ces différents pôles ont une valeur non négligeable en matière d'offre touristique qui peut s'avérer être un enjeux réel).

Cette valorisation doit avoir pour objectif:

- -d'assurer l'accessibilité;
- -d'améliorer la lisibilité et la qualité des espaces ;
- -de prendre en compte l'environnement dans lequel les sites sont inscrits mais aussi les spécificités locales sur le plan social, économique, paysager et naturel;
- -d'assurer une complémentarité entre les différents sites. Chacun doit avoir sa spécificité et sa symbolique particulière.

L'approche sectorielle (2)

Elle repose sur le centre-bourg et la valorisation de ses points forts et espaces publics : la place et son rapport à la Sambre, l'école, les abords du stade, le petit patrimoine et les entrées de commune.



Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

Sommaire

1. Valorisation touristique

Le bois l'Evêque Le donjon Les randonnées pédestres

2. Aménagements ponctuels

Les entrées de commune La place et ses abords L'école Le stade Le petit patrimoine

Le bois l'Evêque

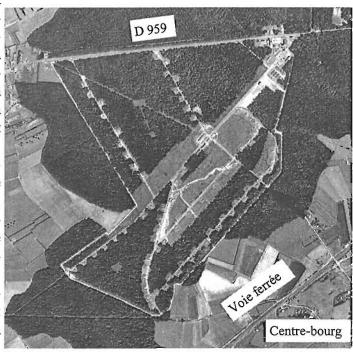
1- Créer un nouveau pôle attractif

Le départ de l'armée libère de vastes espaces boisés préservés de tout usage (chasse, promenade, ...). En 2003, le site sera remis à la commune après un an de décontamination. Ce site pourra répondre au besoin d'une structure d'accueil (de type hô-

tellerie) par rapport à l'existence du palais des sports (sports et spectacles) et du musée Matisse à Le Cateau. Le site de l'ETAMAT devra impérativement s'ouvrir sur le centre-bourg de Ors. Une entrée pourra être aménagée depuis la rue de la gare. Le site de l'ETAMAT ne doit pas devenir un deuxième Flaquet.

La proximité des sources, chapelles, tours et de la maison forestière d'Owen renforce l'attrait du lieu. Tous ces éléments peuvent être valorisés par une signalétique adaptée et par des aménagements très simples.

Dans tous les cas, ce site exceptionnel, de 200 ha, présente un intérêt majeur pour le développement de la commune et de tout le secteur.



2- Repenser la gestion forestière et développer la communication vis à vis des promeneurs

L'enrésinement important (forêt très sombre et donc un lieu inadapté à la promenade) et la gestion avec coupes à blanc de parcelles (apparition d'ornières) sont des pratiques mal perçues par les promeneurs. Sans remettre en cause la vocation première de la forêt qu'est de produire du bois, il serait intéressant d'envisager un nouveau mode de gestion plus écologique. L'O.N.F. travaille déjà dans ce sens ; suite aux tempêtes, il remet en cause les modes de gestion d'hier. De plus, il faut savoir que toutes les forêts sont classées en Z.N.I.E.F.F. : c'est que le mode de gestion adopté par les forestiers est plutôt positif puisqu'il n'appauvrit pas le milieu ; d'ailleurs plusieurs études ont été réalisées et elles attestent toutes de la richesse faunistique et floristique des milieux forestiers. L'enjeux sur la forêt est donc davantage basé sur la pédagogie, il faut informer le public sur la gestion forestière pour qu'il comprenne les mécanismes et pour qu'il n'ait plus d'a priori.

L'O.N.F. travaille sur la diversification des essences en forêt de Bois l'Evêque ; des plantations en petits bosquets de frênes, de hêtres, d'érables et de merisiers sont prévues (le chêne sera toujours prépondérant) ; les boisements de résineux vont être convertis progressivement en futaies irrégulières et mélangées ; certains résineux seront conservés ; il n'est pas prévu de coupe à blanc.

Les techniques envisageables sont présentées en annexe dans un extrait du livre de Marie-Stella Duchiron (gestion des futaies irrégulières et mélangées).

Le bois l'Evêque

3- Aller au Flaquet depuis Ors quelque soit la période de chasse

L'omniprésence des chasseurs et les procédures de sécurité draconiennes dues à cette pratique engendrent de fortes contraintes pour les promeneurs.

Il semble que des actions d'information et de coordination entre les chasseurs et la commune pourraient faciliter la cohabitation entre les deux usages ; peu à peu, ces actions deviennent de plus en plus courantes (choix de périodes de chasse, informations en mairie). Le problème majeur reste l'accès au Flaquet qui est impossible en voiture (la route du Flaquet a été fermée suite à de nombreux accidents) et parfois à pieds en période de chasse. Le Flaquet se localise à la périphérie du territoire d'Ors et semble davantage profiter aux habitants de Pommeroeuil.

La réouverture de la route du Flaquet à la circulation automobile serait appréciée des habitants ; la mise en place d'un sens unique (en direction du Flaquet) pourrait être envisagée pour éviter les croisements difficiles. La réalisation d'ouvrages insistant à ralentir (étranglements) serait incontournable. La réouverture à la circulation routière modifierait le statut de la route et limiterait les zones de chasse. La promenade piétonne serait alors possible et en toute sécurité toute l'année. L'inconvénient de cette proposition est la

Proposition 1 : permettre à nouveau la circulation des voitures sur la route du Flaquet

proximité entre la circulation piétonne et la circulation routière et rares sont les promeneurs qui veulent bien se balader le long d'une voie de circulation routière ; de plus, très vite, le trafic sur cette chaussée serait important car cette dernière permettrait de relier plus directement Ors à Bousies ; enfin, la réouverture à la circulation serait néfaste pour la faune (création d'une nouvelle barrière biologique).

<u>Proposition 2 : limiter la route du Flaquet à la circulation piétonne et interdire la chasse à la périphérie de la route toute l'année</u>

Le problème majeur est la pratique de la chasse qui ferme l'accès au Flaquet périodiquement; il faut savoir que de nouvelles adjudications de chasse vont être votées en 2003; il faudrait en profiter pour interdire la chasse de part et d'autre de la route du Flaquet.

La chasse a mauvaise réputation ; pourtant elle permet d'entretenir la faune. Comme pour les pratiques forestières, la chasse aurait besoin d'une campagne de communication et de sensibilisation.



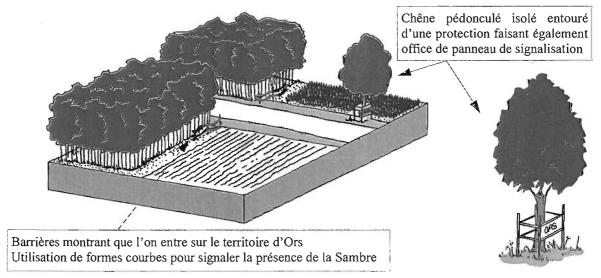
Etat actuel de la route du Flaquet



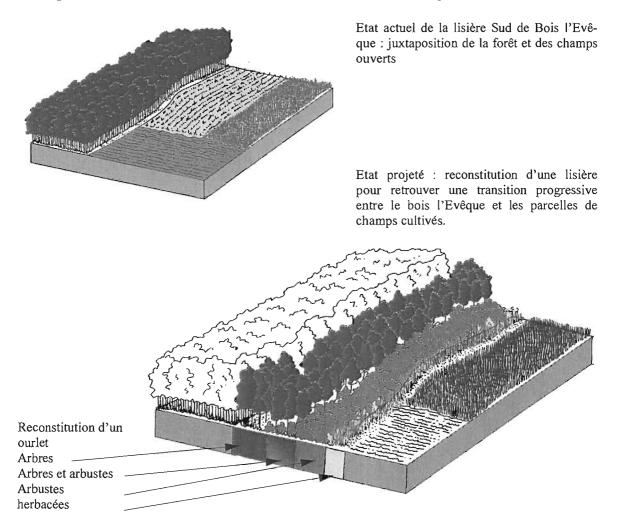
L'étang du Flaquet

Le bois l'Evêque

Proposition d'aménagement des entrées dans la forêt

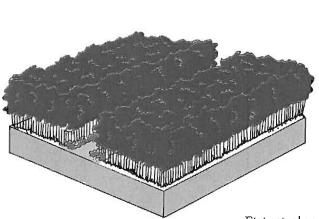


Principe de création d'une lisière au sud de la forêt de bois l'Evêque

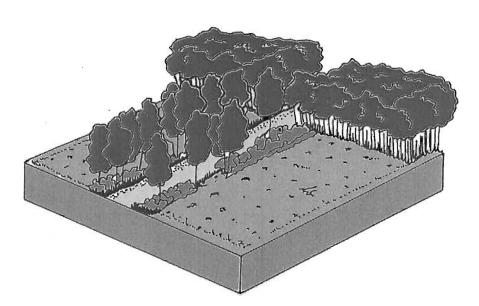


Le bois l'Evêque

Principe de gestion forestière le long des sentiers de promenade



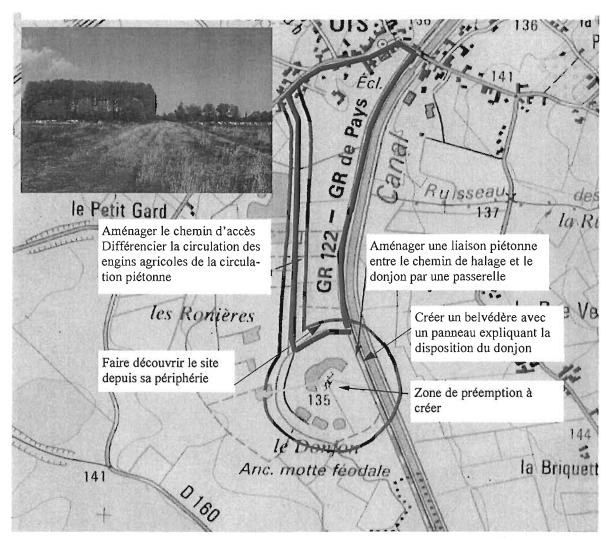
Etat actuel : sentier au cœur de la forêt Ambiance particulière recherchée



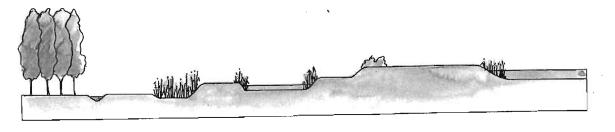
Etat projeté : préservation d'une voûte en gardant quelques arbres lors du renouvellement de la forêt.

Le Donjon

C'est un espace qui doit se donner à voir depuis le canal de la Sambre à l'Oise et depuis le chemin de halage. Actuellement, c'est une zone privée et l'aspect initial du site a été profondément modifié. Pour qu'il n'y ait plus de modifications du tracé originel, il serait intéressant de créer une zone de préemption, et à long terme permettre, après la réalisation de fouilles, l'accès occasionnel au public à des fins pédagogiques. L'aménagement pourrait être très simple pour permettre une découverte du milieu; la mise en place d'une passerelle pourra permettre de faire une boucle depuis le chemin de halage vers le centre et de passer à la périphérie du site.



De l'ancienne motte féodale, il reste une zone humide particulièrement riche. (trait de coupe jaune)



Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

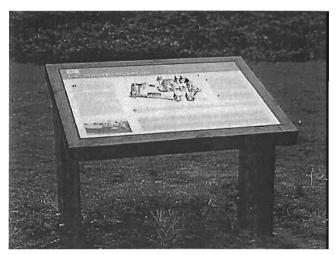
Le Donjon



Point de vue que l'on a sur le site du donjon depuis le chemin de halage.



Représentation du site tel qu'il existait et que l'on pourrait retrouver sur le panneau explicatif en bois.



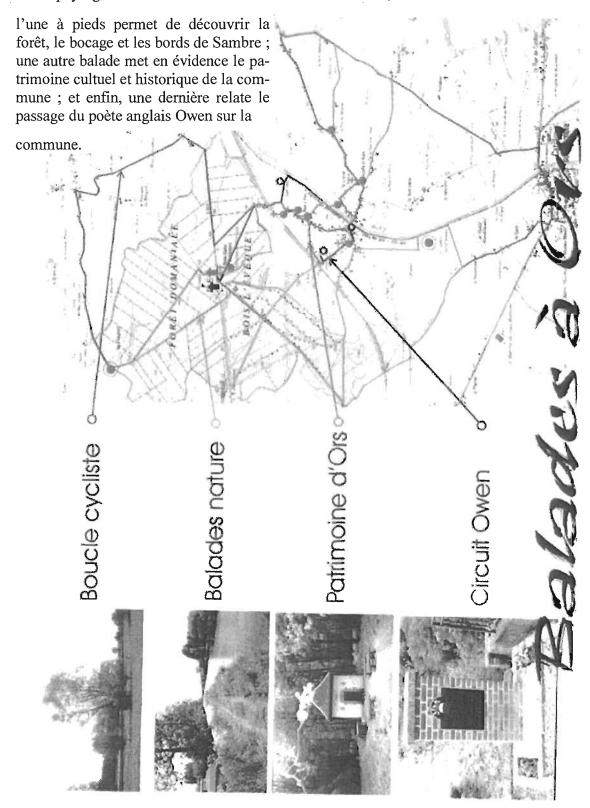
Exemple de panneau explicatif que l'on peut avoir sur le chemin de halage.

Phasage des interventions sur ce site (programmation):

- 1- surveiller les autorisations de travaux pour empêcher toute détérioration du site et classer ce dernier en zone de préemption.
- 2 créer un belvédère sur le chemin de halage
- 3 créer la boucle de promenade en accord avec les propriétaires du site.

Les randonnées pédestres

Plusieurs balades à thèmes sont proposées : l'une en vélo propose de découvrir la diversité des paysages sur le territoire d'Ors et dans ses environs ;

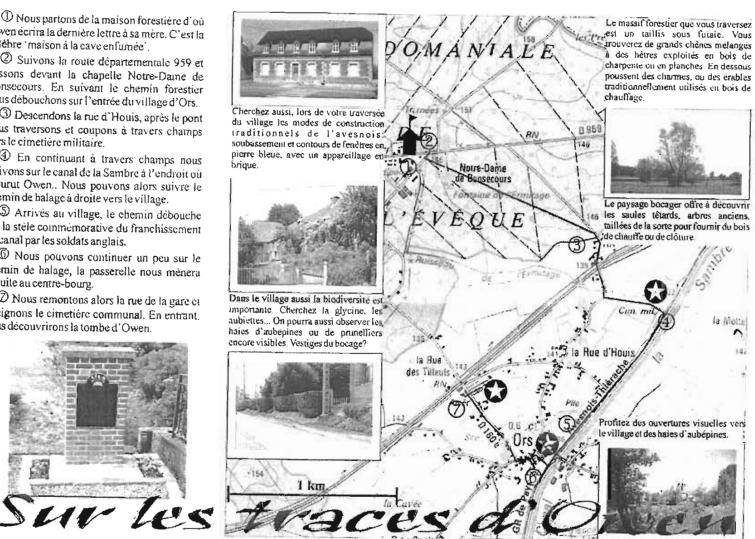


Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

① Nous partons de la maison forestière d'où Owen ecrira la dernière lettre à sa mère. C'est la célèbre 'maison à la cave enfumée'.

- ② Suivons la route départementale 959 et passons devant la chapelle Notre-Daine de Bonsecours. En suivant le chemin forestier nous débouchons sur l'entrée du village d'Ors.
- 3 Descendons la rue d'Houis, après le pont nous traversons et coupons à travers champs vers le cimetière militaire.
- The continuent à travers champs nous arrivons sur le canal de la Sambre à l'endroit où mourut Owen.. Nous pouvons alors suivre le chemin de halage à droite vers le village.
- S Arrivés au village, le chemin débouche sur la stèle commémorative du franchissement du canal par les soldats anglais.
- Nous pouvons continuer un peu sur le chemin de halage, la passerelle nous mènera ensuite au centre-bourg.
- Nous remontons alors la rue de la gare et atteignons le cimetière communal. En entrant. nous découvrirons la tombe d'Owen.





Propositions d'aménagements

Les randonnées pédestres: sur les traces d'Owen, exemple de guide de balade

Commune d'Ors - Etude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie - Janvier 2001 - p n°

Wilfred Owen naquit à Plas Wilmot, Owenstry, Shropshire, le 18 mars 1893. Il fréquenta les écoles de Birkenhead et de Shrewsburry, s'inscrivit à l'université de Londres, songea à devenir pasteur, et fut à la fois l'élève et l'assistant laic d'un ecclésiastique dans l'Oxfordshire. En 1915, il rejoignit l'année, au sein d'une compagnie qui s'appelait les "Artists'Rifles. En 1916, il fut envoyé en France aves le régiment de Manchester, puis il passa cinq mois en 1917 à l'hôpital militaire en Ecosse, et, après plusicurs mois de service en Angleterre, fut à nouveau posté en France

Adolescent déjà, il écrivit benucoup de poésie, généralement dans le style de Keats et de Tennyson. Mais curieusement, c'est la guerre qui libéra ses talents poétiques, si bien que, en faisant le point durant les derniers jours de 1917, il put cerire à sa mère: "Je sors de cette année en Poête, ma chère mère, tel que je n'y suis pas entré. Je suis considéré par les georgiens -groupe de poètes lyriques britanniques du début du siècle- comme leur pair, je suis un noète de poètes. Je suis fancé".

En Octobre 1918, Wilfred Owen se vit décerner la Croix Militaire, il mourra le 4 novembre 1918, une semaine avant la fin de la guerre, sur les bords du canal de la Sambre à l'Oise. Il est enterré dans le cimetière communal d'Ors.

Fac-similé de la dernière lettre d'Owen, corite à sa mère depuis la cave de la maison forestière, cinq jours avant sa mort au bord du Là das, de bonne amitié nous allâmes à la mor ... Nous nous altablânies, cames et froids avec elle, sans lui en vouloir de renverser nos gamelles. De son haleine nous renillames le vert relent dense. Nos yeux pleurerent, mais non notre courage. son shrappel. Nous chantames en choeur quand elle chantait là haut. Nous siffames quand elle siffa de sa faux. Ah, la mort ne fut jamais notre ennemiel Elle fut notre rire, notre alliée, notre vieille copine. Augune solde n'est touchée de regimber contre elle. Nous rimes, sachant que viendraient des hommes meilleurs et de plus grandes guerres; quand chaque brave se vante, Il combat la mort pour la vie, non des hommes pour un drapeau



Les randonnées pédestres

Valorisation touristique

Commune d'Ors - Etude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie -

Janvier 2001 -

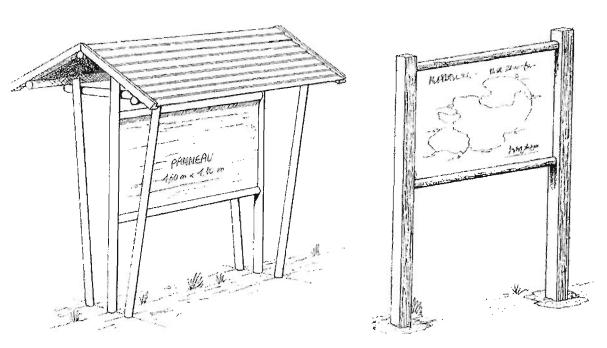
Le saule tétard sera votre compagnon durant la promenade à travers le bocage.

Prenez un peu de temps, faites le détour par ce personnage, cherchez à découvrir sa vie: foudrové il y a quelques années, il n'a pas perdu sa vigueur, il accueille une prairie, un arbuste, une roussette, des dizaines d'espèces d'insectes...

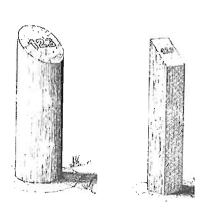
Propositions d'aménagements

Les randonnées pédestres

Quelques éléments de signalétique pourront ponctuer le parcours « sur les traces d'Owen ». Il s'agira d'un mobilier très simple qui s'intègrera parfaitement dans l'environnement. Le matériau utilisé pourra être le bois.







Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

Les entrées de commune





Entrée par la RD 360 depuis Le Cateau (la rue verte)

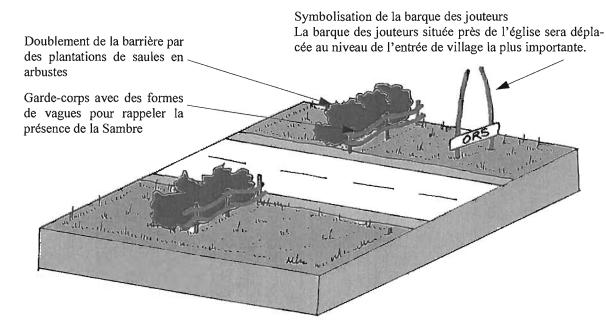


Entrée par la RD 160 depuis Le Cateau



La barque des jouteurs n'est pas actuellement mise en valeur. Il serait intéressant de la déplacer au niveau de l'une des entrées du village.

Au niveau de toutes les entrées, on pourra trouver la thématique des barrières signalant les limites du territoire d'Ors (bois + métal bleu) ; ces barrières seront composées de lignes courbes pour rappeler la présence du canal de la Sambre à l'Oise et seront accompagnées de saules en arbustes.



Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

La place

En ce qui concerne la place, deux options différentes ont été prises. L'idée est de déterminer un axe fort et d'articuler la place autour de ce dernier. Dans le premier cas, c'est l'axe de l'église qui est prépondérant ; pour la seconde esquisse, c'est l'axe reliant l'espace vert derrière la mairie à l'étang des jouteurs qui a été souligné.

Esquisse 1

L'axe principal est donné par l'église. Un tapis de revêtement de sol particulier est déroulé devant la poste, la mairie, le local des pompiers et la salle des fêtes. Le couloir où se trouve le monument aux morts est dégagé ; ainsi, le monument est davantage mis en valeur. La barque des jouteurs est déplacée au niveau de l'une des entrées de la commune. En face, un tapis de revêtement de sol identique au premier signale la présence de la bi-

bliothèque et l'accès à l'étang des jouteurs. En venant de Catillon-sur-Sambre, un premier rideau d'arbres fait office de porte donnant sur la place. Franchis cette porte, la façade de l'église apparaît, mise en valeur par deux massifs arbustifs.

Les flancs sont soulignés par des alignements d'arbres de belle prestance. Depuis la place, des points d'appel, sous forme de portiques et d'un revêtement de sol encore différent, marquent l'existence des espaces au bord de la Sambre derrière la mairie et l'existence de l'étang des jouteurs derrière la bibliothèque. Étang des jouteurs bibliothèque Rue d'Ouïe église Rue du capitaine d'Arche Abri bus Monument aux morts Poste, mairie et local des pompiers Salle des fêtes Les bords de Sambre

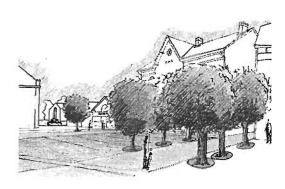
Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

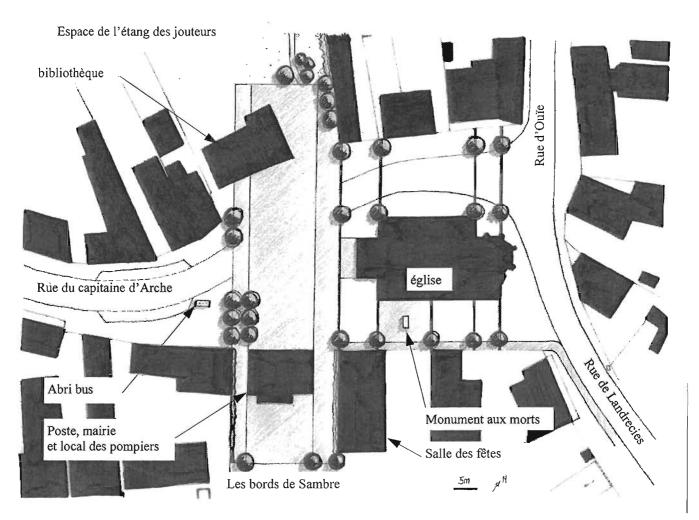
La place

Esquisse 2

Pour cette esquisse, c'est l'axe reliant l'étang des jouteurs aux bords de la Sambre derrière la mairie qui est souligné. La volonté est ici de recréer une véritable place centrale autour des bâtiments municipaux en faisant passer la route en second plan. Cet axe représente aussi, à l'échelle de la commune, un lien entre la forêt et le bocage. L'unité de revêtement de sol traverse ici la RD 160 après un rideau d'arbres. Le local des pompiers et les cuisines de la salle des fêtes sont démolis pour ouvrir le passage vers les bords de Sambre. Dans cette esquisse, le monument aux morts est aussi dégagé et mis en scène afin d'ouvrir un passage depuis la place vers la route de Landrecies.



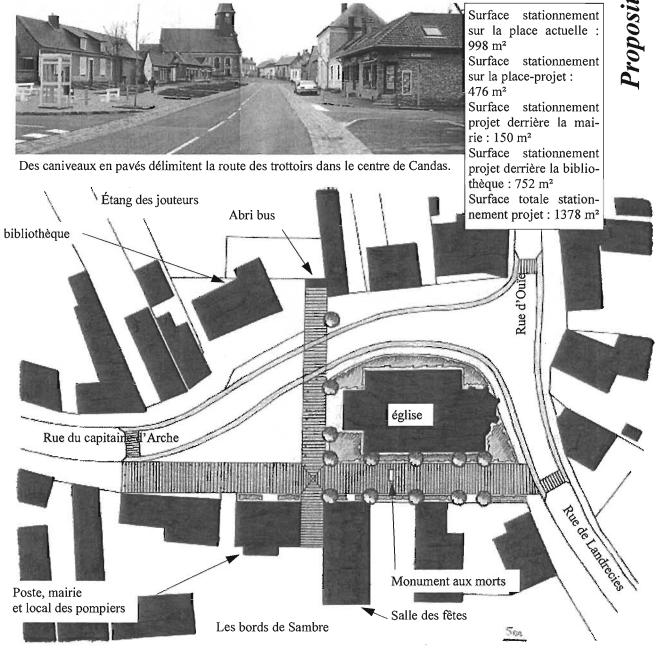




La place

Esquisse 3 = synthèse des deux précédentes

Les deux axes sont valorisés : l'axe de l'église et du monument aux morts et l'axe reliant l'étang des jouteurs aux bords de Sambre. L'espace de la voiture est limité : les emprises de la route et du parking sont réduites. Les places de parking manquantes sont reportées derrière la mairie et derrière le presbytère et finalement, on comptabilise plus de places de stationnements qu'actuellement. Des caniveaux en pavés délimitent l'espace de la route de l'espace piéton. (cf aménagement du centre de la commune de Candas dans la Somme). L'arrêt de bus est intégré face au pignon de la bibliothèque et matérialise avec cette dernière la porte d'entrée de l'espace des jouteurs.



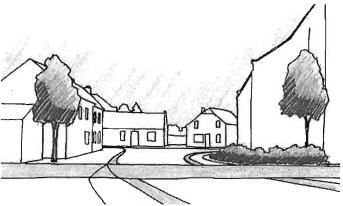
La place



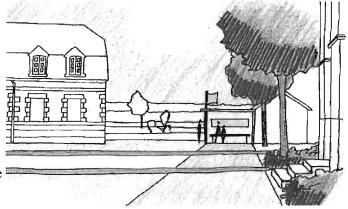


Un alignement d'arbres invite à découvrir les bords de Sambre depuis un chemin entre mairie et salle des fêtes.





L'axe « étang des jouteurs / bords de Sambre » est mis en évidence par un revêtement de sol particulier qui traverse la chaussée.



L'arrêt de bus et la bibliothèque cadrent l'accès à l'étang des jouteurs.

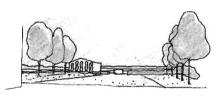
Les abords de l'étang des jouteurs



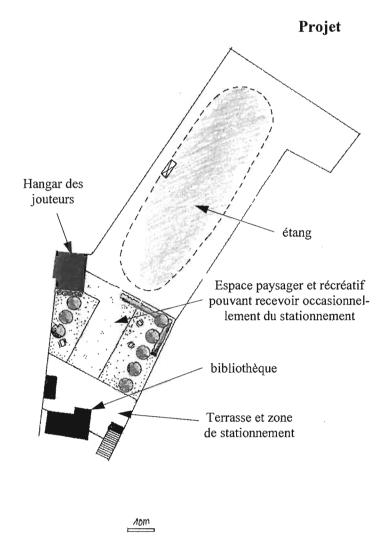
L'espace qui se trouve actuellement derrière la bibliothèque (ancien presbytère) n'a pas aujourd'hui d'usage particulier. C'est actuellement une zone de stockage pour les services techniques de la commune. Prochainement, le local des pompiers sera peut-être délocalisé à cet endroit près du hangar des jouteurs.

Dans le projet ci-contre, l'espace derrière la bibliothèque garde son aspect rural et la vue magnifique sur les prairies et la lisière de la forêt est préservée et mise en valeur par deux alignements d'arbres qui la cadre. Cet espace pourra servir occasionnellement de zone de stationnement (gazon renforcé) et on pourra trouver des tables de pique-nique.

Autour de l'étang des jouteurs, on préconisera la plantation d'une haie bocagère qui préservera la vue par sa transparence en hiver et pour l'exemple qu'elle donne aux habitants. D'un point de vue architectural, la rénovation du presbytère est aussi un bon exemple dans un autre domaine.

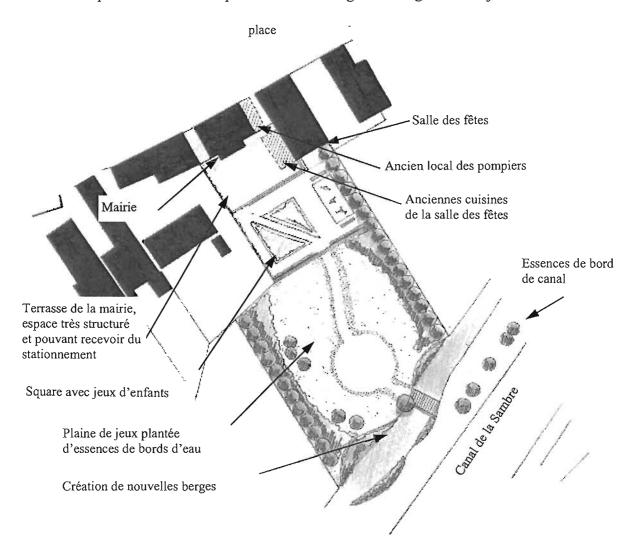


Vue vers l'étang des jouteurs



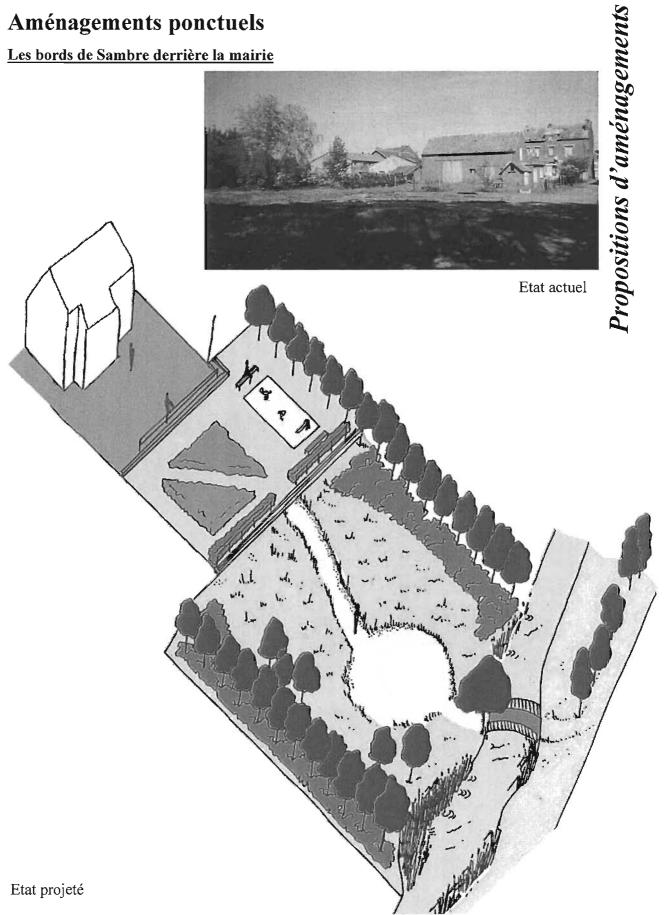
Les bords de Sambre derrière la mairie

L'aménagement actuel de cet espace est très fonctionnel (bancs, boulodrome, ...) et ne semble pas vivre très bien. Les bords de Sambre apparaissent comme un terrain vague avec un aménagement perdu au milieu. Ce site est en fait un trait d'union entre le centrebourg et le sentier de Grande Randonnée du chemin de halage. Le but de l'aménagement est d'inviter le promeneur à venir dans le centre-bourg. L'aménagement de cet espace repose sur un gradient entre urbanisation et le « naturel » lié à l'eau. Un premier espace très organisé est situé à l'arrière de la mairie. Il peut s'agir d'une cour ou d'un jardin très structuré. Cet espace débouche sur un square abondamment fleuri, aménagé avec quelques jeux pour jeunes enfants. Ce square est un espace de transition entre urbain et nature, entre organisation et liberté. Enfin, donnant sur le contre-fossé et le canal, un espace plus naturel est aménagé. Le végétal est ici d'inspiration rurale (Saules et Frênes têtards = végétation de bord d'eau). Les berges du ruisseau peuvent même être redessinées afin de favoriser l'implantation de roseaux et d'iris des fossés... Les bords de Sambre deviennent donc une vitrine de la commune pour les bateliers et les touristes fluviaux. Ils doivent être prétexte à leur arrêt pour visiter le village et se dégourdir les jambes.



Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

Les bords de Sambre derrière la mairie



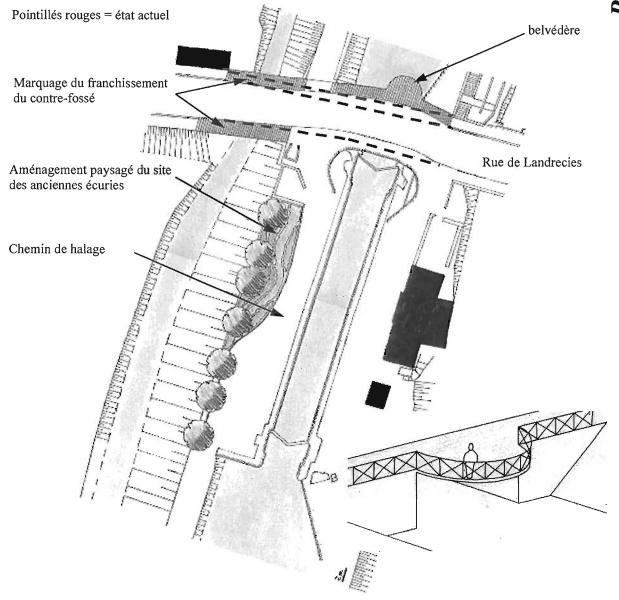
Le pont

Actuellement, le pont au dessus de la Sambre est un véritable point noir : il est insécurisant pour le piéton et en même temps il offre un point de vue intéressant sur toute la vallée. (cf site internet sur Owen et donc sur Ors)

De fortes contraintes mises en place par les Voies Navigables de France (VNF) limitent l'aménagement de ce pont : l'accès à l'écluse doit être dépourvu de tout obstacle pour permettre l'accès en cas d'urgence.



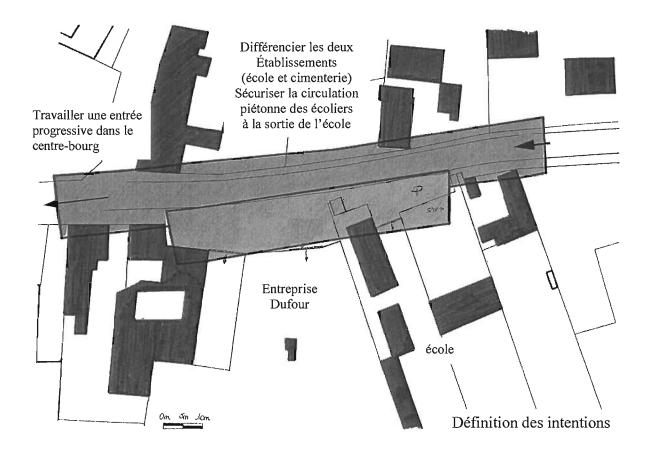
Projet: Le pont est élargi côté Nord pour créer un belvédère ; côté Sud, le trottoir est élargi pour permettre une liaison piétonne plus sécurisante entre l'école et la place du centre-bourg. Un alignement d'arbres de bords de canaux est proposé sur le site de l'ancienne écurie sur le chemin de halage.



Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

Les abords de l'école

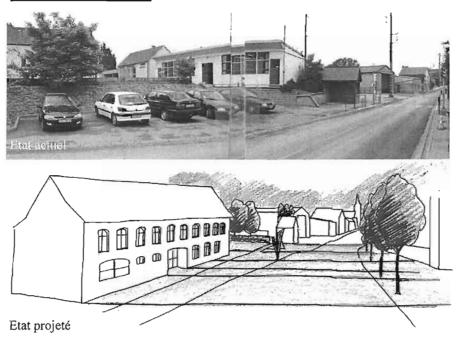
Actuellement, la présence de l'école sur la route de Landrecies n'est pas du tout remarquable ; rien ne la signale et la présence de la cimenterie à ses côtés est beaucoup plus forte. Actuellement, un espace surélevé par rapport à la chaussée à l'intérieur de la propriété de l'école n'a aucun usage particulier et le préfabriqué perpendiculaire à la route sera démoli prochainement : dans l'esquisse proposée page suivante, il est pris en compte le projet de construction d'un nouveau bâtiment qui se trouvera en retrait par rapport à la chaussée (environ 6m). Un petit parvis pourra alors être créé devant l'école ; la route sera légèrement déviée avec un effet de chicane. Le trottoir face à l'école sera planté et un mât signalera la présence de l'école. Enfin, cet aménagement sera le point de départ d'une liaison piétonne vers le centre-bourg.

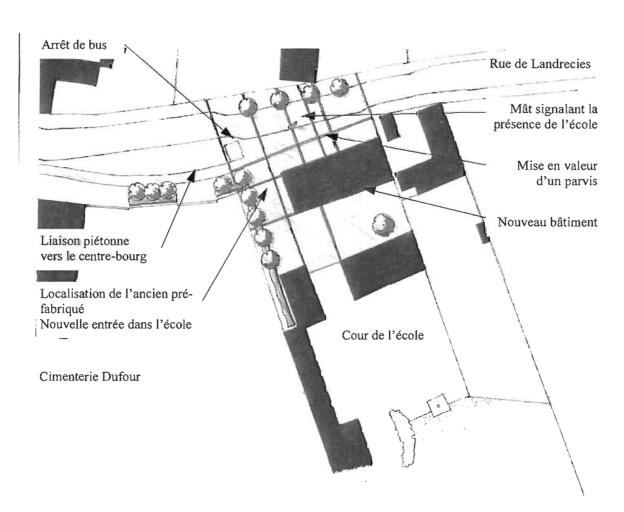


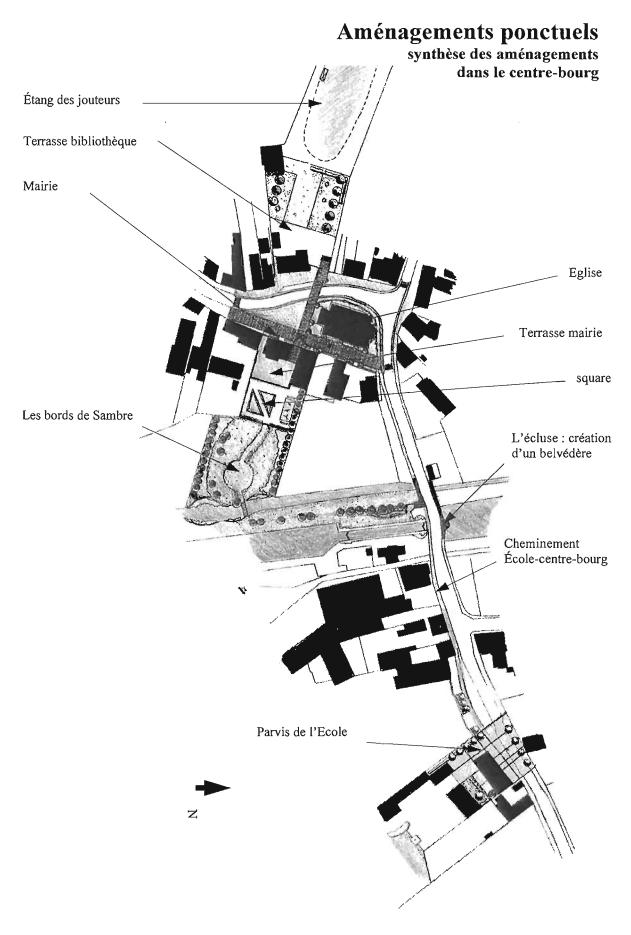
15. 18.

Aménagements ponctuels

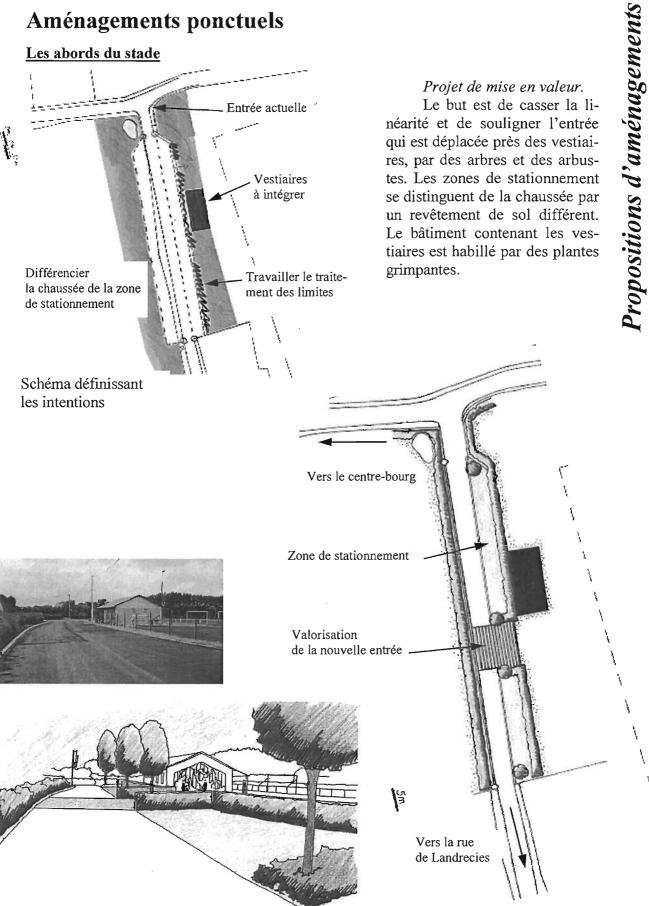
Les abords de l'école





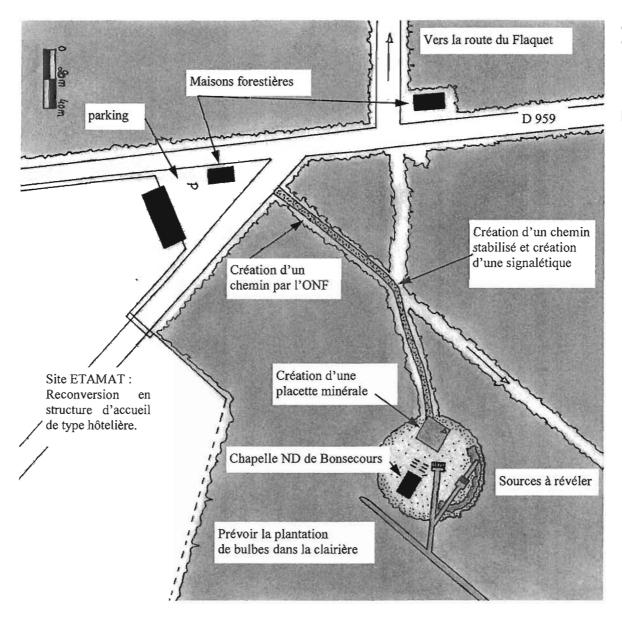


Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.



Le petit patrimoine

Projet de mise en valeur de la chapelle ND de Bonsecours et des fontaines de l'Ermitage.

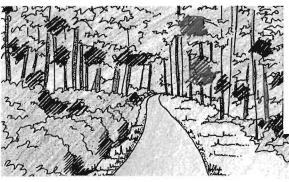


Le petit patrimoine

Projet de mise en valeur de la chapelle ND de Bonsecours et des fontaines de l'Ermitage.

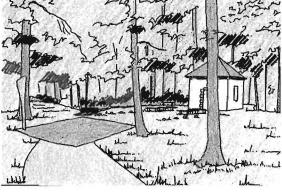


Création d'un chemin stabilisé accompagné de haies qui évitent la promenade hors des sentiers battus.



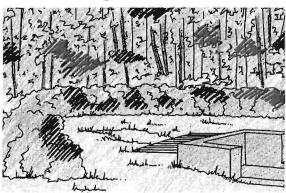
Une placette minérale marque l'arrêt et propose au promeneur de s'intéresser à l'histoire de la chapelle inscrite sur le totem.





Les sources de l'ermitage sont restaurées avec de la pierre bleue et un décor est créé en second plan.

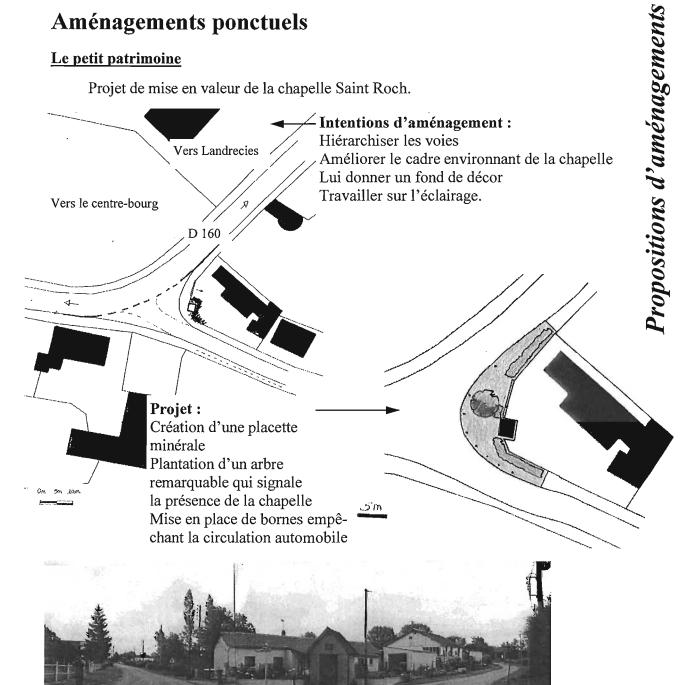


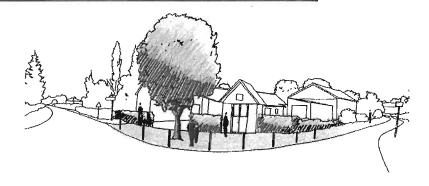


Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

Le petit patrimoine

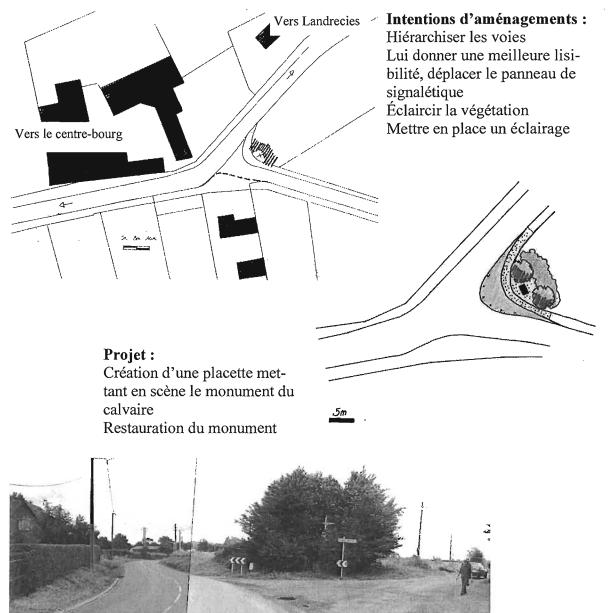
Projet de mise en valeur de la chapelle Saint Roch.

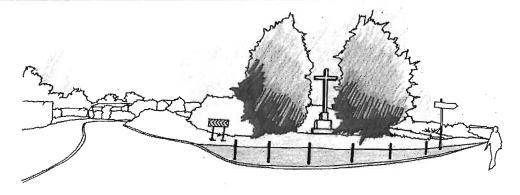




Le petit patrimoine

Projet de mise en valeur du calvaire.

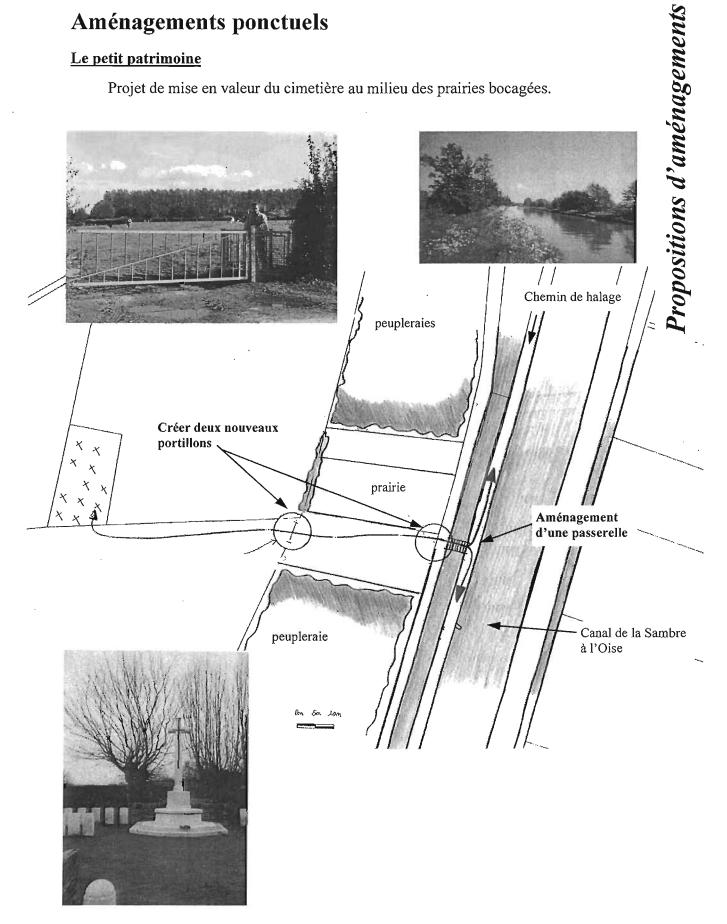




Didier ESCHERICH, architecte D.P.L.G., Christophe LABORDE, paysagiste D.P.L.G. et Thomas STEINAUER, écologue, assistés de Corinne BAUDOUIN, Paysagiste D.P.L.G.

Le petit patrimoine

Projet de mise en valeur du cimetière au milieu des prairies bocagées.



LES CLOTURES

Ors est un village rural ; il bénéficie d'un cadre verdoyant exceptionnel.

Le village d'Ors est confiné entre la forêt de Bois l'Evêque et les prairies bocagères. Les habitants de Ors actuels et futurs apprécient cette qualité du cadre de vie.

Les habitants de Ors sont les acteurs du cadre de vie car leurs maisons, jardins et clôtures participent pleinement à ce cadre de vie et à l'image que renvoie la commune aux personnes qui sont de passage.

Les clôtures minérales

Ces types de clôtures se trouvent généralement là où le tissu urbain est le plus dense.

Evitez l'utilisation de plaques béton préfabriquées.

Evitez l'utilisation du PVC.

Préférez les matériaux traditionnels et locaux : la pierre bleue d'Avesnes, les briques, ...

Evitez les appareillages trop sophistiqués.

Les clôtures mixtes : minérales et végétales

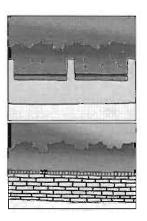
Ces types de clôtures sont moins rigides.

Habillez vos murets de plantes grimpantes qui l'égaieront en fonction des saisons.



Utilisez un muret de 1m20 de hauteur maximum, des éléments en ferronnerie très simples pour permettre une transparence sur les plantations arbustives disposées derrière le muret.

Optez pour la simplicité d'un muret composé de matériaux nobles et doublé d'une haie arbustive.



Les clôtures végétales

Elles s'intègrent bien dans le paysage ; elles sont discrètes ; elles sont préconisées surtout pour les maisons qui se trouvent à l'écart du centre-bourg.

Evitez les haies opaques de conifères ; les thuyas ne sont pas des essences locales et ils demandent beaucoup d'entretien.

Evitez les végétaux trop colorés et de formes artificielles.

Préférez les essences locales ; elles s'adaptent mieux au terroir, aux conditions climatiques, au sol et elles s'intègrent mieux dans le paysage





LES CLOTURES

Les haies qui entourent les prairies sont de bons exemples à prendre en compte pour clôturer son jardin.

La haie est l'identité même du bocage.

La haie est formée d'essences forestières (charme, noisetier, sureau noir, érable champêtre, ...). Sa stratification assure l'existence d'une flore précieuse.

La haie fixe les sols limoneux et les assainit.

La haie est vivante : elle offre « gîte et couvert » à de nombreux animaux : la buse, la chouette chevêche, le merle, la pie, le rouge-gorge, la belette, le mulot, ... Elle abrite également de nombreux insectes (bourdons et abeilles) utiles à la fécondation des plantes.

La haie, hormis son intérêt esthétique, offre de nombreux avantages : clôture efficace, effet brise-vent, écran des éléments inesthétiques, délimitation du parcellaire, ...

La haie du jardin ornemental pourra être constituée d'une seule espèce persistante (houx) ou caduque (charme, épine-vinette, troëne d'Europe).

Dans les jardins potagers et autour des prairies-vergers, on choisira un mélange d'arbustes parmi les nombreuses espèces que l'on trouve dans les haies du bocage (charme, prunellier, érable champêtre, noisetier, cornouiller, bourdaine, ...). Avant la plantation on pourra installer une clôture rigide ou en fil de fer qui clôturera ainsi le jardin les premières années et constituera une protection de la plantation.

Plantation en ligne

charme Erable champetre Cornoviller Noisetier

Noisetier bourdaine Charme 10,60m

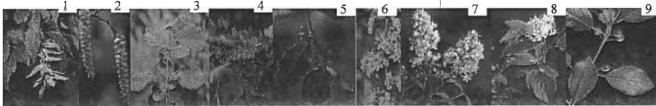
Plantation en quinconce

Charme Erable champetre Cornoviller Noisetier

Noisetier bourdaine

Charme

Exemple de palette végétale : Charme (1 et 2), Noisetier (3), Erable champêtre (4), houx (5 et 6), Troëne (7), Cornouiller (8) et Bourdaine (9).



La haie tressée.

« Pour renforcer le rôle de clôture de la haie, cette dernière peut être tressée, constituant ainsi une véritable barrière végétale. En Avesnois, les « ployeurs » passaient de ferme en ferme pour plier et tresser les jeunes pousses de la haie entre les tuteurs naturels. Cette pratique ancestrale se fait aujourd'hui très rare. Pourtant, au cours de l'hiver, il arrive encore de rencontrer quelques anciens passionnés, qui lentement, avec rigueur et patience, perpétuent ce geste d'antan. » (extrait plaquette PNR Avesnois)

LES ESPACES PUBLICS

Les bas-côtés



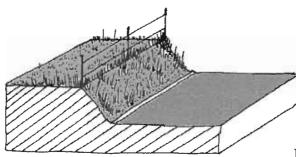
Lors de l'analyse, il a été constaté que l'enrobé était trop présent à Ors. Il est vrai que ce matériau donne un aspect très propre mais en même c'est très froid et très banal.

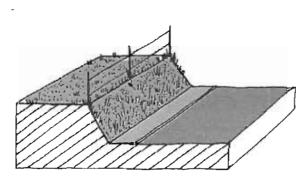
Ci-contre, le trottoir engazonné donne un cadre champêtre à la rue et l'instabilité de ce type de bascôté incite l'automobiliste à ralentir.





Au niveau des limites du stade et aux abords du cimetière, le désherbage semble avoir été abusif. Il serait préférable parfois de laisser pousser les « mauvaises herbes » qui présentent une floraison intéressante (cf le long du chemin de halage).





Il y a quelques talus le long des rues de Ors. Pour les rues d'Ouïe et la route de Landrecies, il serait peut-être intéressant de créer des trottoirs en stabilisé pour les déplacements piétons. Le reste du talus sera fauché deux fois par an.



Le chemin de halage au bord de la Sambre.

LES ESPACES PUBLICS ET LE MOBILIER

Le mobilier urbain est le complément essentiel du traitement des surfaces des différents espaces publics. Il assure le confort et le bien-être au quotidien des espaces publics ; cela nécessite un choix et une implantation judicieuse.

Le choix d'un mobilier cohérent et homogène (abri-bus, poubelle, banc, éclairage, ...) doit permettre :

- de **souligner l'identité de la commune** ; Ors est une commune rurale ; le mobilier doit alors être simple et non sophistiqué.
- de montrer son appartenance à un territoire; Ors appartient à la Communauté de Communes de Haute-Sambre-Bois l'Evêque; une signalétique particulière montrant cette appartenance doit être présente au niveau des entrées de commune. Le territoire d'Ors est traversé par le canal de la Sambre à l'Oise; les entrées de commune sont signalées par la présence de barrière qui matérialisent les limites communales mais aussi par leurs formes, elles matérialisent la présence de l'eau.
- de mettre en valeur les savoir-faire locaux ; la commune a su entreprendre la rénovation de l'ancien presbytère avec brio ; c'est un bon exemple pour les habitants et cette réhabilitation met en valeur le savoir-faire de la commune. Il va en être de même pour l'agrandissement de l'école primaire rue de Landrecies.

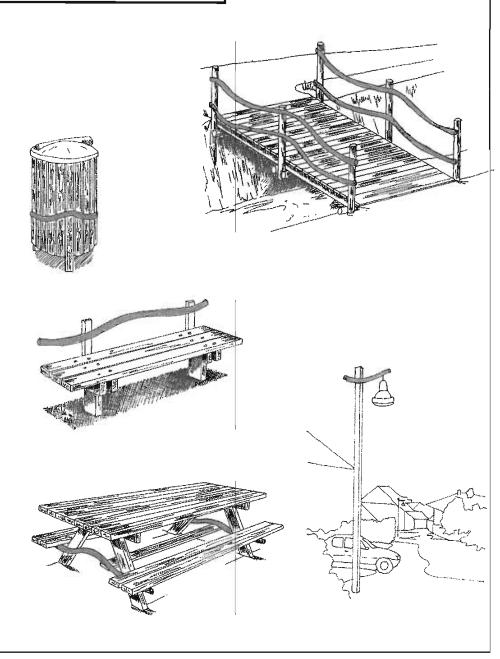
Pour s'intégrer sans démarquer, on utilisera trois types de matériaux maximum (bois, métal et pierre du pays).

Il ne faut pas trouver sur le territoire de Ors un catalogue de mobilier urbain mais une déclinaison d'un mobilier type.

Le style préconisé sera plutôt rustique et surtout en accord avec l'environnement naturel. L'utilisation du bois sera prépondérante.

Pour les abri-bus, on utilisera le bois comme pour celui qui existe déjà devant l'école. On réalisera le même près de l'ancien presbytère à l'entrée du site des jouteurs.

La gamme de mobilier urbain, présentée ci-contre, pourrait s'intégrer au cadre de vie de Ors. L'élément bleu et aux formes souples pourra rappeler la présence de la Sambre.



Commune d'Ors

Etude Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie Janvier 2001







DOCUMENT DE TRAVAIL